



LE DEVOIR

Chrétien démissionnera... en 2004

Paul Martin n'a pas osé pavoiser

MANON CORNELIER
LE DEVOIR

S aguenay — Ses partisans n'osaient pas pavoiser hier. Paul Martin non plus. Ils ne pouvaient pas se le permettre. L'annonce de la retraite du premier ministre les a surpris. Elle ouvre la voie à leur rêve de toujours mais n'est pas sans présenter certains pièges pour eux.

Paul Martin, simple député et candidat en campagne depuis juin, ne s'est d'ailleurs pas précipité au micro, comme ses anciens collègues du cabinet, pour offrir sa réaction. Son personnel a cru nécessaire de bien décortiquer la déclaration de Jean Chrétien avant de rédiger celle de leur patron.

Preuve de la nervosité que suscite ce nouveau développement, Paul Martin a refusé de répondre aux questions hier, s'en tenant à son texte écrit. «C'est un grand premier ministre [...] Je suis certain que cela a été une décision difficile pour Aline et lui. Jean Chrétien a consacré toute sa vie à la fonction publique, à son parti et avant tout à son pays», a déclaré entre autres choses M. Martin, avant de souligner les réalisations de son

VOIR PAGE A 8: MARTIN

Une situation sans précédent

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

Les modalités du départ du premier ministre Jean Chrétien n'ont pas de précédent dans l'histoire politique canadienne ni même dans les pays de tradition parlementaire britannique, affirme le politologue Louis Massicotte, de l'Université de Montréal.

L'affaire est d'autant plus inusitée qu'à Ottawa, dit-il, on est très respectueux des usages et de l'histoire parlementaire. M. Chrétien vient donc de rompre les traditions? «Disons qu'on a innové!», répond, souriant dans la voix, M. Massicotte, qui est spécialiste des systèmes électoraux et des questions parlementaires.

Bien des éléments frappent ici l'attention, précise-t-il. Au Canada, les premiers ministres démissionnent rarement. «Avec une vingtaine de premiers ministres à Ottawa depuis 1867, notre exécutif est un des plus stables du monde démocratique.»

VOIR PAGE A 8: INUSITÉ



DIIDIER DEBUSSCHERE REUTERS

La décision de ne pas solliciter un quatrième mandat et de mettre fin à 40 ans de vie politique était prise depuis deux ans, a affirmé Jean Chrétien. L'annonce a eu l'effet d'une bombe auprès de ses députés et sénateurs. «Cet été, a déclaré le premier ministre, nous ne nous sommes pas concentrés sur notre tâche de gouverner.»

Soupir de soulagement au sein du caucus libéral

MANON CORNELIER
LE DEVOIR

S aguenay — Le premier ministre Jean Chrétien a pris tout le monde par surprise hier en annonçant qu'il prendrait sa retraite en février 2004, le temps de mettre solidement en branle le plan d'action qu'il avait mis en avant la veille.

La décision de ne pas solliciter de quatrième mandat et de mettre fin à 40 ans de vie politique en 2004 était prise depuis deux ans, a-t-il affirmé. Mais il ne pouvait se résoudre à l'annoncer aussi tôt. Pour des raisons tactiques, disait-il pas plus tard qu'hier matin sur les ondes d'une radio de Chicoutimi.

Mais la crise qui déchirait son parti depuis l'éviction de Paul Martin du cabinet et qui s'envenimait chaque jour avec l'approche du vote de révision de leadership, en février, a précipité les choses. Il l'a lui-même indirectement avoué hier.

«Cet été, nous ne nous sommes pas concentrés sur notre tâche de gouverner. Nous ne faisons pas notre travail. Les Canadiens n'aiment pas ça. Les libéraux n'aiment pas ça. Aucun d'entre nous dans cette pièce n'est à l'aise. Je ne le suis certainement pas», a-t-il dit d'entrée de jeu à ses députés et sénateurs réunis pour leur caucus de fin d'été.

Les échanges qu'il a eus tout l'été avec ses députés, son entourage et ses proches ont fini par le convaincre. «Vous m'avez demandé de faire connaître mes intentions le plus rapidement possible, je vous ai entendus.» Et s'il l'a fait, dit-il, c'est par attachement au Parti libéral du Canada.

«Depuis 40 ans, le Parti libéral est une famille pour moi. Ses meilleurs intérêts sont profondément inscrits

VOIR PAGE A 8: SOULAGEMENT

À lire aussi en pages A 3, A 6 et A 7

- Réaction du gouvernement Landry: Chrétien parti, rien ne changera.
- Un premier ministre en sursis, dit Gilles Duceppe; il a senti la soupe chaude, affirme Mario Dumont.
- Le patronat est soulagé, les syndicats trouvent le moment mal choisi.
- L'éditorial de Bernard Descôteaux: Le drapeau blanc.
- La déclaration intégrale de Jean Chrétien.

Sommet de Johannesburg sur le développement durable

« Un rendez-vous d'hypocrites »

Le respect de l'environnement passe par la lutte contre la pauvreté, clame le mouvement antimondialisation

LOUIS-GILES FRANCŒUR
ENVOYÉ SPÉCIAL
DU DEVOIR

Le Sommet de Johannesburg sur le développement durable pourrait bien se transformer en procès public du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et de la mondialisation des marchés, si l'on en croit les militants antimondialisation, en total désaccord avec les moyens proposés par la machine onusienne et les gouverne-

ments africains pour faire accéder ce continent à une économie respectueuse de l'environnement.

«Le Sommet mondial sur le développement durable est une réunion de riches et de puissants. C'est un rendez-vous d'hypocrites; c'est une conférence d'exploiteurs. Nous allons prendre d'assaut Sandton», déclarait il y a deux jours Trevor Ngwane, dont les propos incendiaires ont fait la manchette de l'un des principaux journaux de Johannesburg. Ngwane est un ancien conseiller municipal qui a été expulsé de l'African National Congress (ANC), le parti gouvernemental,

pour avoir dénoncé ses politiques favorables à la privatisation des biens et services publics.

Ce contestataire, qui parlait au nom d'une coalition de forces locales en faveur d'un accès à l'eau, à l'électricité et à des terres cultivables pour les plus démunis, tente avec plusieurs leaders antimondialisation présents à Johannesburg d'organiser une

VOIR PAGE A 8: SOMMET

■ Le calme avant la tempête, page A 2



REUTERS

Bangladesh: une mère fait la queue pour faire soigner son enfant.

L'uniforme pour lutter contre le taxage?

Le débat est de nouveau lancé, et par l'imposante Commission scolaire de Montréal: pour amoindrir les effets du taxage et de l'intimidation à l'école, ne devrait-on pas inciter les écoles à demander le port de l'uniforme? La juquette à carreaux, le cardigan marine, le polo à écusson seront-ils légion à la CSMD? La question est lancée dans l'arène par le président du comité exécutif de la commission scolaire, Marcellin Noël, commissaire indépendant. «Je lance le débat parce qu'on en est rendu à taxer nos enfants pour des vêtements griffés», une réalité qu'il juge inadmissible.

■ Lire nos informations en page A 4



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

À la demande de notre photographe, la cinéphile Marie Bélanger s'est fait tout un cinéma en personnifiant May West, hier, rue Sainte-Catherine. Comme plusieurs Montréalais, la star d'un jour attendait avec impatience la 26^e édition du Festival des films du monde, qui prend son envol aujourd'hui au centre-ville.

406 films en 12 jours

Le 26^e FFM, c'est parti!

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Voici arrivé le jour 1 du 26^e Festival des films du monde. Le long métrage de Manon Briand *La Turbulence des fluides* (en compétition) part aujourd'hui le bal du FFM. Et c'est 8 femmes, œuvre ludique du Français François Ozon, avec une distribution féminine de prestige, qui clôturera le 2 septembre le rendez-vous montréalais.

D'ici là, aux festivaliers de faire leur sélection cinéma des prochains jours. Ils ont l'embaras du choix: 406 films en provenance de 75 pays. Un record en quantité. Au milieu de cette masse de pellicules, le public devra souvent se guider à l'intuition, faute de cinéastes très connus à se mettre sous la dent. De bonnes surprises peuvent surgir au détour, mais la base des grands noms qui apporte ses assises à un festival paraît bien tenue. En compétition, on surveillera les pre-

miers longs métrages de deux interprètes français: Sophie Marceau avec *Parlez-moi d'amour* et Vincent Perez avec *Peau d'ange*. Quelques vétérans amis du festival sont au poste, comme l'Espagnol Carlos Saura avec *Salomé*, sur fond de danse et de désir, et le Français d'origine chilienne Raoul Ruiz à travers *Rhapsodie chilienne*, voyage onirique dans son pays natal.

L'Italienne Christina Comencini, la fille du grand cinéaste Luigi, est réalisatrice aussi (et romancière). Elle livre une chronique familiale, *Le Plus Beau Jour de ma vie*, qui semble prometteuse. A surveiller, toujours en provenance d'Italie, *Casomai* d'Alessandro d'Alatri, à qui on devait déjà l'excellent *Sans la peau* (*Senza Pelle*). Le Belge Philippe Blasband réalise avec *Un honnête commerçant* un premier long métrage, mais on lui devait déjà les remarquables scénarios d'*Une liaison pornographique* et de *Thomas est amoureux*.

VOIR PAGE A 8: FFM

INDEX

Annonces.....	A2	Idées.....	A7
Avis publics..	B5	Les sports.....	B6
Bourse.....	B4	Montréal.....	A4
Culture.....	B8	Mots croisés..	B5
Économie.....	B1	Télévision.....	B7
Éditorial.....	A6	Météo.....	A2



LES ACTUALITÉS

L'AMC condamne le projet de loi 114 du Québec

PRESSE CANADIENNE

Saint-Jean, N.-B. — L'Association médicale canadienne (AMC) a officiellement condamné, hier, le projet de loi 114 du gouvernement du Québec, qui forcerait des médecins à assurer les services d'urgence à la grandeur de la province.

Les médecins prenant part à la 135^e assemblée annuelle de l'association médicale, à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, ont adopté une série de résolutions par lesquelles ils s'opposent au projet législatif québécois.

«Cela pourrait avoir un impact sur les soins aux patients», a déclaré le Dr Stanley Vollant, président de l'Association médicale du Québec (AMQ), ajoutant que la loi projetée par la province avait suscité des réactions de colère parmi les médecins. «Si nous sommes poussés à l'extrême limite, nous devrions peut-être cesser le travail.»

Le projet de loi 114 donnerait au gouvernement du Québec le pouvoir d'obliger des médecins à travailler dans certaines salles d'urgence, à défaut de quoi ils pourraient écopier d'une amende.

Cette mesure vise à prévenir la fermeture de services de soins d'urgence à certains moments

— nuit, week-end. Les résolutions adoptées par l'association médicale, qui représente plus de 53 000 médecins à travers le Canada, qualifient le projet de loi québécois «d'oppressif et conscriptif».

A son dernier jour à la tête de l'AMC, hier, le Dr Henry Haddad a affirmé que le projet législatif québécois constitue une mesure politique hâtive imposée sur le dos de médecins surmenés.

Les médecins craignent que d'autres provinces ne voient dans cette législation une façon de régler le problème de la pénurie de personnel affectant bon nombre de salles d'urgence, a indiqué le Dr Haddad. «Canada ont peur que ce qui se passe dans une province puisse faire tache d'huile à travers le pays», a-t-il déclaré.

L'AMQ a accueilli favorablement le soutien de l'AMC. «Je suis très heureux que les délégués du conseil général de l'AMC aient accordé leur soutien inconditionnel à l'AMQ et aux médecins du Québec dans leur opposition à l'adoption de la loi 114», a déclaré le Dr Vollant.

L'AMQ doit présenter sous peu à l'AMC et ses divisions provinciales un plan d'action qui prendra en compte les intérêts des patients et des médecins du Québec.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR LE DEVOIR

Près de 70 % des quelque 9000 personnes qui arrivent depuis quelques jours à Johannesburg, en Afrique du Sud, en vue du Sommet mondial sur le développement durable, n'ont pas pris la peine de réserver un gîte.

Mais selon les porte-parole de la Johannesburg World Summit Co. (Jowesco), la société commerciale qui assume l'endance générale, les services d'accueil ne sont pas débordés. Pas encore.

Il faut dire que l'immense centre des congrès Sandton, situé dans le nord de Johannesburg, est entouré d'énormes hôtels d'un luxe à faire pâlir nos plus récents en Amérique. Ce seront les points de chute par excellence des délégations gouvernementales et des chefs d'Etat.

A quelques rues de cet étalage de richesse, on se retrouve dans le bidonville d'Alexandra, un des plus pauvres de «Joburg»-et, partant, un des plus dangereux...

Le Sommet de Johannesburg, qui se veut le

Sommet mondial sur le développement durable

Le calme avant la tempête Johannesburg se prépare à recevoir des milliers de délégués

prolongement de celui de Rio en 1992, prévoit attirer plus de 60 000 participants, dont l'essentiel arrivera dans les trois prochains jours.

Depuis hier matin, des barricades en métal, de moins de deux mètres de hauteur, donnent au luxueux périmètre du Sommet des airs de quartier assiégé. Plus de 300 policiers, habillés de vestes jaunes fluo, ceinturent le quadrilatère le plus riche de Johannesburg, assistés de 800 officiers du métré, d'escouades à vélo nouvellement formées, et de militaires, bien cachés mais prêts à intervenir au moindre incident. Personne n'a voulu préciser leur nombre par mesure de sécurité.

Les policiers ont aussi commencé à nettoyer les rues avoisinantes des vendeurs de rue, omniprésents en Afrique du Sud. Un syndicat de vendeurs de rue a protesté en faisant valoir qu'un sommet sur le développement durable ne devrait pas priver de leur maigre gagne-pain les plus pauvres et les sans-emploi...

Les services de renseignements gouvernementaux sont aussi fort actifs. La National Intelligence Agency (NIA) confirmait hier suivre de

près les projets du Landless People's Movement (LPM), proche des groupes antimondialisateurs. Ce mouvement très contestataire réclame une redistribution des terres, au grand dam du gouvernement de Thabo Mbeki, plutôt partisan des privatisations et du libéralisme économique.

De son côté, la société Hewlett Packard, responsable de l'informatique au Sommet de Johannesburg, a mis en place un système capable d'accueillir deux millions de visiteurs sur le site officiel. En revanche, les services onusiens responsables de l'accréditation des journalistes pa-tageaient hier dans un fatras de caisses en désordre...

Côté transports, Johannesburg fournit au Sommet de Johannesburg 200 autobus. Les opérateurs locaux en ont ajouté 800, sans compter les 400 minibus de petits opérateurs qui vont faire office de taxis collectifs.

Si les hôtels comptent sur des employés stylés et très efficaces, plusieurs secteurs du Sommet fonctionnent grâce au travail de dizaines de milliers de volontaires, bien stylés mais aussi toujours affables et souriants.

Un médicament contre le virus du Nil

ASSOCIATED PRESS PRESSE CANADIENNE

Washington — L'Administration des aliments et drogues (FDA) américaine a autorisé la première mise à l'essai à l'échelle nationale d'un médicament contre le virus du Nil, qui se répand rapidement en Amérique du Nord, plus de 250 personnes ayant été infectées dans une douzaine d'États américains.

Lundi, la FDA a donné le feu vert à James Rahal, de l'hôpital Queens, à New York, afin qu'il détermine si l'interféron est en mesure de réduire les symptômes et la durée de la maladie chez les personnes atteintes par cette dernière. Transmis à l'être humain par des piqûres de moustique, le virus du Nil peut provoquer de la fièvre, des douleurs

corporelles, un œdème cérébral, le coma, la paralysie, de même que la mort. Dans le cadre de ses travaux, M. Rahal étudiera en milieu hospitalier 40 personnes âgées de 50 ans et plus, sélectionnées au hasard. La moitié d'entre elles recevront le médicament tandis que les autres profiteront de soins de base, sans interféron.

Découvert en 1937 en Ouganda, le virus du Nil est apparu aux États-Unis en 1999, alors que sept personnes infectées sont décédées dans l'État de New York. Jusqu'ici, quelque 250 cas humains ont été recensés à la grandeur du pays par les Centres américains de contrôle et de prévention des maladies, dont 12 furent mortels. Au Canada, la présence du virus a jusqu'à présent été décelée au Québec, en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan.

Biotechnologie animale Prudence, disent des experts américains

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Un comité d'experts de l'Académie nationale des sciences américaine préconise, en l'absence d'analyses plus approfondies, la plus extrême prudence quant à l'introduction — dans la nature et dans l'alimentation — d'animaux génétiquement modifiés, selon un rapport publié hier à Washington.

«C'est le cas avec toute nouvelle technologie, il est pratiquement impossible de dire qu'il n'y a pas de quoi s'inquiéter, et dans certains domaines de la biotechnologie animale, nous avons effectivement identifié des préoccupations légitimes», a déclaré John Vanderbergh, professeur de zoologie à l'université de Caroline du Nord, qui présidait ce comité.

Les 12 scientifiques insistent particulièrement sur le risque que l'on fait courir à l'environnement d'introduire par mégarde des animaux transgéniques dans la nature.

Selon eux, il n'est pas à exclure que ces animaux transgéniques — des saumons à croissance accélérée par exemple — se reproduisent abondamment et, soit disséminent à grande échelle des gènes conçus en laboratoire par ingénierie génétique, soit en viennent à évincer des populations sauvages, victimes de leur concurrence pour la nourriture et la reproduction. Les animaux transgéniques sont créés en «actifs» ou «désactivant» un ou plusieurs gènes appartenant à une espèce différente, ce qui permet d'influer sur différents facteurs: rythme de croissance, couleur et taille notamment.

EN BREF

Décentralisation du Service d'urbanisme

(Le Devoir) — À compter du 4 septembre prochain, les citoyens de l'ancienne ville de Montréal désirant obtenir un permis émanant du Service d'urbanisme devront se présenter au bureau de leur arrondissement et non plus au comptoir d'accueil central situé rue Notre-Dame. Il s'agit du dernier des services directs à la population que la Ville désire décentraliser à la suite des fusions

municipales. Afin de connaître l'adresse du bureau local d'urbanisme où seront délivrés les permis de construction, de transformation, d'enseignes, de certificats d'occupation et de renseignements sur la réglementation, les citoyens peuvent composer le 872-1111. Pour permettre le déménagement du personnel et du matériel, le comptoir d'accueil situé au 303 de la rue Notre-Dame Est sera définitivement fermé à partir du 29 août. Ainsi, aucun permis ne sera délivré les 29 et 30 août dans les neuf arrondissements de l'ancienne ville de Montréal.

Téléphone: 985-3322 Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

INDEX REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES
100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES
103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS
160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
170 HORS FRONTIÈRES À LOUER
175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER
176 CHALETS À LOUER
177 BUREAUX À LOUER
164 CONDOMINIUMS À LOUER

165 PROPRIÉTÉS À LOUER
BORD DE L'EAU
SILLERY près Maguire. Beau cott. 4 c.c., s.-s. fini, foyer au propane, pisc. Déneigement et gazon inclus. 1 600\$. Oct. (418)843-5478(soir)
167 MEUBLÉS
LOFT CORTICELLI Sur canal Lachine. 1 000 p.c., 1 stat. int., 1 500\$. Bail 1 an. (819)377-2775
MARCHÉ ATWATER, charmant 950p.c. 1ch., aire ouverte+bur.Jard. tr. central/paisible. 1250 \$/m. tt. incl. 3 mois+. (514) 933-5859
170 HORS FRONTIÈRES À LOUER
À PARIS - Sem. ou mois. Bastille, Marais et Oberkampf. (514) 845-2425
PARIS-MONTPARNAISE Très beau 3 1/2 meublés. (514) 489-1313
175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER
ESTRIE (10 min. Magog) Bord lac, 430 pi. façade, 3 c.c., 3 s.bain. Loc. à la semaine: 1200\$. Poss. de louer Thiver. (514) 233-2065
ESTRIE, domaine privé, maison & chalet tt. confort, sem. (450) 647-4611 www.chaletestrie.com
176 CHALETS À LOUER
ESTRIE (SUR FERME BIO) Etang privé, site enchanteur, calme. Libre 25 août à fin sept. (819) 875-5156
ILES-DE-LA-MADELEINE Chalets (3) au bord de la mer, libres à partir du 25 août. Prix spécial: 350\$/sem (418)937-7986(ceil), (418)986-2207
LAC DAVID (5 min. Chertsey) Bord de l'eau, vue panoramique, 2 c.c., 800\$/mois. 1er sept.-1er juil. (450) 882-2297 - (514) 489-8853
251 BUREAUX À LOUER
CENTRE-VILLE - 1 000 P.C. Pour bureau ou commerce. Possibilité option-achat. (514) 944-6688

259 ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS À LOUER
LOFTS COMM. + ESPACES INDUSTRIEL. À LOUER près Canal Lachine, métré, Ateliers 300-5000p.c. (514)932-4850(poste 307)
301 ŒUVRES D'ART
Achat Fortin, Jackson, Lemieux, Richard, Jacouto, etc. 418-648-9292
303 ANTIQUITÉS
Frigo FRIGIDAIRE 1945 Pour collection, toutes pièces originales. Meilleure offre... Julie: (514) 276-8086 Frank: (418) 812-4596
307 LIVRES ET DISQUES
BONHEUR D'OCCASION achats à domicile livres de qualité en tous genres, anciens, modernes et rares. 4487 De La Roche 914-2142
BOUQUINERIE ST-DENIS(4075) achète à domicile: arts, BD, photo, littérature. Serv. rapide. 288-5567
320 AMEUBLEMENT
ENSEMBLE BUREAU en bois de hick-1 bureau, 1 chaise, 6 étagères. 595-6987
325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE
PIANOS USAGÉS. GRANDE VENTE KAWAI - YAMAHA et plus. Brossard, 23, 24, 25 août. Sur rendez-vous. Pianos Bessette (514) 990-7752
390 DIVERS
2 BOÎTES CIGARES CUBAINS Monte Cristo #4 200 \$/ch (450) 582-1369 (apr. 18h)
445 GARDERIES, GARDIENNES
CHERCHE GARDIENNE pour 2 enfants 3 et 8 ans. Lun. au ven., 15h à 20h. Préparation repas, aide ménagère. Poss. heures supp. Quartier NDG. (514) 487-7428
450 EMPLOIS DIVERS
TRADUCTEURS(TRICES) vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire acceptable. Expérience. De 46 000\$ à 90 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO. (416) 975-5252 poste 305

501 OCCASIONS D'AFFAIRES
MÉDECINS ! DENTISTES !
Déplacez-vous à OTTAWA et commencez votre pratique dans un prêt-à-aller service médical à grande vitesse de clinique de volume élevé. Une belle clinique moderne dans une belle ville bilingue. Limites de location flexibles. 2860 pieds. Appelez Maurice au (613) 731-1737 ou e-mail mauriced@rogers.com
515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE
VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU EST LENT ? Je peux certainement vous aider 10 ans d'exp. P.C., Mac. Étudiant (514) 484-6089 Julien
530 COURS
ATELIER D'ÉCRITURE Sylvie Massicotte, auteure. 514-522-1429
575 DÉMÉNAGEMENTS
G. JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité : appareils électriques. Assurance complète. 253-4374
599 MESSAGES
TURGEON
Êtes-vous parent avec Marie Turgeon? Elle est née le 15 février 1920 à Québec, fille d'Adolphe Turgeon et de Rose Niolet. Elle a épousé Napoléon Dinelle et a vécu à Prince Albert, Saskatchewan, jusqu'à sa mort en 1951. Svp contactez par courriel mark@mna.ca ou fax 208-955-1997

501 OCCASIONS D'AFFAIRES
LACAILLE, GERMAINE, NÉE HÉNUSET 1904-2002
À Montréal le 28 août 2002, à l'âge de 97 ans, est décédée Germaine Hénuwet, épouse de feu Georges Lacaille. Elle laisse dans le deuil sa fille Monik, ses petits-enfants Bruno et Joël, sa sœur Claire Hénuwet et autres parents et amis. Remerciement spécial à tout le personnel du Centre Champlain Villieray pour leur dévouement et les bons soins. La famille recevra les condoléances au Complexe funéraire Urgel Bourgie, 1255 Beaumont, Ville Mont-Royal. Les funérailles auront lieu le vendredi 23 août à 11h00 en la Chapelle du Complexe, et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges. Un don à l'œuvre de votre choix serait apprécié. Heures des visites: Jeudi 14 août de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00, vendredi dès 9h30.
DÉCÈS
CONTENT-BARKER, MARIETTE P.S.J. 1917-2002
Paisiblement, à Montréal, le 19 août 2002, s'est éteinte à l'âge de 85 ans, Mme Mariette Content-Barker, en religion petite sœur Mariette de Jésus, épouse de feu M. William Henry Barker. Elle laisse dans le deuil ses fils Maurice (Lucie Bonnette) de Sherbrooke, et Daniel (Francine Lauzon) de Cornwall, sa sœur Gisèle, son frère André, ses petits-enfants Stéphanie, Patrick, Philippe et Isabelle, ainsi que sa famille religieuse Les Petites sœurs de Jésus. Les funérailles auront lieu dans l'intimité le vendredi 23 août à 10h30 en la Chapelle des Sœurs de La Miséricorde, 12435 de La Miséricorde à Montréal. La famille tient à remercier chaleureusement les Sœurs de La Miséricorde et le personnel de l'infirmerie. Au lieu de fleurs, des dons à La Porte du Ciel, 459 rue St-Paul, Montréal, H2Y 1H5 seraient appréciés. Direction Alfred Dallaire inc.

575 DÉMÉNAGEMENTS
G. JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité : appareils électriques. Assurance complète. 253-4374
599 MESSAGES
TURGEON
Êtes-vous parent avec Marie Turgeon? Elle est née le 15 février 1920 à Québec, fille d'Adolphe Turgeon et de Rose Niolet. Elle a épousé Napoléon Dinelle et a vécu à Prince Albert, Saskatchewan, jusqu'à sa mort en 1951. Svp contactez par courriel mark@mna.ca ou fax 208-955-1997

AVIS DE DÉCÈS
HEURES DE TOMBÉE
DU LUNDI AU VENDREDI : avant 14h30 pour publication le lendemain. Télécopieur: 985-3340. POUR INFORMATION 985-3344
LE DIMANCHE : avant 14h30 pour publication le lundi. Télécopieur: 985-3360. POUR INFORMATION 985-3333
FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ
LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE
▲ comme coopérant ▲ comme bénévole ▲ comme donateur
(514) 387-2541 poste 240
Nous vous aiderons à les aider
www.monde.ca

Environnement Canada Environnement Canada
Montréal
Prévisions météo
Aujourd'hui Risque d'orages max 26
Ce soir Dégage min 13
Vendredi Ensoleillé max 26, min 13
Samedi Ensoleillé max 27, min 15
Dimanche Ensoleillé max 27, min 14
La météo en un clin d'œil
Hier Normales
Max. 26 22.6
Min. 14 12.2
Precip. 0.0 mm
Phases de la lune
Lever du soleil 6:05
Coucher du soleil 19:50
Indice UV -??-
Indice UV Exposition max. Description
0-2 3-5 6-7 8-10
Canada
St. John's 24/12
Halifax 26/12
Ottawa 24/15
Toronto 28/19
Winnipeg 25/8
Edmonton 30/13
Regina 25/12
Vancouver 23/13
Whitehorse 15/8
Yellowknife 17/9
Le monde
New York 29/17
Chicago 32/26
Atlanta 36/22
Miami 32/27
Los Angeles 20/14
Rio de Janeiro 30/19
Amsterdam 21/16
Moscou 17/9
Tokyo 28/23
Sydney 19/12
Parlez directement avec un prévisionniste
Météo Conseil
1-900-565-4455
Frais applicables
Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL
www.meteo.ec.gc.ca
La météo canadienne sur le Web

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Départ annoncé de Jean Chrétien

Vie
et carrière

PRESSE CANADIENNE

Voici une chronologie de la vie et de la carrière politique du premier ministre Jean Chrétien, qui a annoncé hier son départ de la vie politique en février 2004:

- **11 janvier 1934** — Naissance, à Shawinigan, de Joseph Jacques Jean Chrétien, fils de Welle Chrétien et de Marie Boisvert.
- **10 septembre 1957** — Il épouse Aline Chaîné, de Shawinigan; ils auront trois enfants, Françoise, Hubert et Michel.
- **1958** — Après ses études en droit à l'Université Laval, il est admis au Barreau du Québec.
- **8 avril 1963** — Élu pour la première fois aux Communes, en tant que député de Saint-Maurice-Lafleche, à l'âge de 29 ans.
- **17 juillet 1965** — Il devient secrétaire parlementaire du premier ministre Lester B. Pearson.
- **4 avril 1967** — Nommé ministre d'État aux Finances par Pearson, il est le deuxième plus jeune élu de l'histoire à entrer au cabinet.
- **18 janvier 1968** — Il est promu ministre du Revenu national. Il détiendra ensuite plusieurs portefeuilles dans le cabinet de Pierre Elliott Trudeau, son mentor.
- **20 mai 1980** — Ministre de la Justice, M. Chrétien mène le camp du Non à la victoire au référendum sur la souveraineté du Québec.
- **5 novembre 1981** — En conférence fédérale-provinciale, à Ottawa, il est un artisan de l'entente qui mènera au rapatriement de la Constitution sans l'accord du Québec.
- **16 juin 1984** — Au congrès à la direction, il perd face à John Turner, qui sera évincé en septembre par les conservateurs de Brian Mulroney.
- **1985** — Il publie ses mémoires sous le titre *Dans la fosse aux lions*, qui se vendront très bien.
- **27 février 1986** — Il démissionne de son poste de député pour pratiquer le droit au cabinet Lang Michener Lawrence et Shaw; il est aussi conseiller auprès de Gordon Capital, à Montréal.
- **12 juin 1990** — À la législature du Manitoba, le député Elijah Harper bloque la ratification de l'accord du lac Meech. M. Chrétien s'était déjà opposé à l'accord constitutionnel.
- **23 juin 1990** — À Calgary, il devient chef du Parti libéral en supplantant Paul Martin.
- **10 décembre 1990** — Il redevient député en gagnant une élection complémentaire dans Beauséjour, au Nouveau-Brunswick.
- **21 décembre 1990** — Il devient chef de l'opposition aux Communes.
- **25 octobre 1993** — Sous sa direction, les libéraux retrouvent le pouvoir.
- **30 octobre 1995** — Le camp du Oui vient à un cheveu de l'emporter au second référendum sur la souveraineté du Québec; le Canada anglais, à qui M. Chrétien avait promis la victoire du Non, est déçu de sa performance.
- **2 juin 1997** — M. Chrétien mène les libéraux à une deuxième majorité parlementaire.
- **27 novembre 2000** — Les libéraux de Jean Chrétien forment un troisième gouvernement majoritaire.
- **2 juin 2002** — Son rival de longue date Paul Martin, ministre des Finances, est séchement exclu du cabinet.
- **21 août 2002** — À Saguenay, lors d'un caucus, M. Chrétien annonce qu'il quittera ses fonctions en février 2004.

Le gouvernement Landry est indifférent

Rien ne changera dans les relations entre Québec et Ottawa

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

La Malbaie — Jean Chrétien part, rien ne changera dans les relations entre Québec et Ottawa. La même conception du fédéralisme centralisateur, héritée de Pierre Elliott Trudeau, prévaut, quel que soit le successeur de l'actuel premier ministre du Canada. La ligne dure sera maintenue.

C'est la réaction qu'a réservée le gouvernement Landry à l'annonce du départ dans 18 mois de Jean Chrétien. Le premier ministre Bernard Landry s'est fait laconique, se contentant de dire que Jean Chrétien devra vivre avec cette décision «à ses yeux et aux yeux de l'histoire». Ce sera à la population de juger son geste, a-t-il dit.

Le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Jean-Pierre Charbonneau, a souligné qu'aucun aspirant à la succession de M. Chrétien n'avait proposé une conception différente du fonctionnement de la fédération. «Est-ce que M. Martin a émis jusqu'à maintenant un propos qui donnerait à penser qu'il va briser l'approche qui est celle du Parti libéral du Canada depuis Pierre Elliott Trudeau? La réponse est évidente: c'est non», a dit M. Charbonneau.

Le caucus des députés et sénateurs libéraux à Saguenay n'a donné lieu à aucun débat d'idées qui aurait pu conduire à une vision nouvelle des relations entre Québec et Ottawa. «Ce n'est pas à un débat d'idées auquel on assiste au sein du Parti libéral du Canada, c'est un débat de personnes, c'est une course de pouvoir», estime M. Charbonneau.

«M. Martin le sait très bien: la façon de gouverner de M. Chrétien plaît au Canada anglais», a poursuivi le ministre. «S'il veut éventuellement être élu en Ontario ou réussir à



Jean Chrétien et son épouse Aline hier à Saguenay: pas de quatrième mandat pour le plus ancien chef de gouvernement du monde occidental.

faire des gains dans l'Ouest, il va falloir qu'il adopte lui aussi une ligne dure à l'endroit du Québec.»

C'est également l'avis de la ministre d'État aux Relations internationales, Louise Beaudoin. Quel que soit le successeur de M. Chrétien, le Québec continuera à ne

pouvoir entretenir les relations internationales qu'il souhaite, sauf avec la France, qui a consenti au Québec un statut diplomatique semblable à celui d'un État souverain, a-t-elle dit.

Le ministre d'État à l'Environnement et à l'Eau, André Boisclair, a

dit souhaiter que Jean Chrétien fasse adopter le protocole de Kyoto avant qu'il tire sa révérence, idéalement avant le Sommet de la Terre à Johannesburg qui se déroulera en Afrique du Sud à la fin août. Le ministre s'inquiète du sort que réserverait au protocole le successeur de

M. Chrétien, notamment Paul Martin, le cas échéant.

De son côté, le ministre du Travail, Jean Rochon, s'est montré ironique.

«Oh yes, we will miss him», a-t-il répondu aux questions des journalistes anglophones.

Le patronat se réjouit, les syndicats s'interrogent

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Enfin! Tel est le verdict des mouvements patronaux interrogés à la suite de l'annonce du retrait de la vie politique de Jean Chrétien en février 2004. De leur côté, les syndicats croient que le moment est plutôt mal choisi.

«Ce n'est pas une bonne idée d'annoncer dès maintenant un départ qui n'aura lieu que dans un an et demi. C'est très mal servir les intérêts du pays», a insisté la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau. «Quelle crédibilité va-t-il avoir au cours des 18 prochains mois alors que l'on sait qu'il s'en va? Il y a là encore une volonté de s'accrocher au pouvoir jusqu'au bout et de calmer le jeu dans son propre parti. Et ça fragilise la gouverne du pays.»

Néanmoins, Mme Carbonneau n'est pas surprise de la façon dont Jean Chrétien quitte la scène. «Tôt ou tard, cela devait lui arriver. La façon arrogante dont il a mené le pays l'a acculé au pied du mur.»

Elle cite en exemple le resserrement des critères pour avoir droit à l'assurance-emploi tout en amassant d'imposants surplus, la diminution des paiements de transfert qui a affecté la santé et l'éducation, le non-respect des compétences provinciales et le peu de transparence dont il a fait

part dans les grandes négociations commerciales.

Claudette Carbonneau croit cependant que le départ de M. Chrétien marquera la fin de l'ère Trudeau. «Et cela, c'est une bonne nouvelle, insiste-t-elle. Il faut qu'il y ait un renouvellement de la pensée politique et cela se fait souvent en changeant ceux qui dirigent.»

Avec la crise interne qui secouait son parti, le fait d'annoncer ses couleurs allégera sûrement l'atmosphère, souligne de son côté le président de la FTQ, Henri Massé. «Mais on s'embarque dans une longue course au leadership de 18 mois. En annonçant son départ si longtemps en avance, il ne se laisse aucune marge de manœuvre. Le premier ministre ne pourra pas plus gérer le pays convenablement.» Selon M. Massé, les ministres qui aspirent à remplacer leur patron vont mettre autant d'énergie dans leur campagne au leadership qu'à la gouverne du pays.

«La bonne nouvelle — du moins on l'espère — c'est que le gouvernement a reconnu les préoccupations de la population», a indiqué Richard Fahey, vice-président pour le Québec de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI). «J'espère qu'on va revenir à un agenda de politique publique, qu'on va prendre des décisions dans l'intérêt de tous et

qu'on va arrêter de se chicaner pour savoir qui sera le successeur de M. Chrétien.»

La dette, la fiscalité, la santé et la question de savoir que faire des surplus de l'assurance-emploi sont autant de dossiers urgents à régler, croit M. Fahey. Il ajoute que, pour les PME, il importe aussi de donner une priorité à l'innovation en développant des compétences au sein des entreprises et en s'attaquant à la pénurie de main-d'œuvre.

«On est surtout soulagé que la période d'incertitude soit passée», a commenté le président du Conseil du patronat du Québec (CPQ), Gilles Taillon.

«Le gouvernement fédéral va pouvoir se mettre au travail. On a un premier ministre élu qui a un mandat. Sa légitimité est là. On lui demande maintenant de respecter ses engagements électoraux.»

Le CPQ veut en effet que les libéraux fédéraux «continuent à soulager les contribuables sur le plan fiscal». Le regroupement insiste pour que le gouvernement continue de diminuer sa dette et de contrôler ses dépenses. «Pour les entreprises, nous voulons nous placer en situation de compétitivité avec nos concurrents. Nous militons pour une réduction de la taxe sur le capital au fédéral comme au provincial», ajoute M. Taillon.

Un premier ministre en sursis, dit Duceppe

PRESSE CANADIENNE

Le Canada a maintenant un premier ministre en sursis, estime le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

«On a désormais un premier ministre en tutelle, qui n'aura pas l'autorité nécessaire pour continuer à gouverner le pays, alors que des ministres qui sont prétendants à sa succession, Allan Rock, John Manley, Sheila Copps et cie, chacun va tirer la couverture de son côté», estime le chef bloquiste. Et, pendant ce temps, «Paul Martin risque de tirer les ficelles à l'extérieur du cabinet, par ministre interposé et par député interposé au caucus.»

C'est un tableau bien noir de la politique gouvernementale fédérale des prochains mois qu'a brossé le chef du Bloc québécois, au cours d'un entretien téléphonique. Un proche avenir fait d'intrigues et de luttes intestines qui se poursuivront, selon lui. M. Duceppe reproche aussi à Jean Chrétien, par sa décision annoncée hier de partir dans un an et demi, de ne s'être soucié que de lui-même, de son image. «Il s'est préoccupé de ses intérêts personnels, ne voulant pas dire qu'il a été tassé — alors que c'est bien le cas — par le clan Martin.» M. Duceppe attribue clairement le départ de Jean Chrétien au «résultat des efforts du clan Martin». Pendant ce temps, les problèmes

liés au conflit sur le bois d'œuvre, au déséquilibre fiscal entre le fédéral et les provinces, ainsi qu'au sous-investissement dans la santé ne sont pas réglés, déplore le chef bloquiste. Si Jean Chrétien a annoncé dès maintenant qu'il ne quitterait qu'en février 2004, selon M. Duceppe, c'est qu'«il savait qu'il était pour perdre et il ne voulait pas l'humiliation de perdre le vote de confiance au congrès de février 2003» du Parti libéral du Canada, a-t-il opiné.

Réaction de Dumont

Si Jean Chrétien annonce dès maintenant qu'il part, mais dans un an et demi seulement, c'est parce qu'il a senti que «le couvert de la marmite était sur le point de sauter», estime le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont.

En entrevue téléphonique, le chef adéquiste a relevé deux surprises dans l'annonce du premier ministre Chrétien. D'abord le fait qu'«au moment où une partie de bras de fer se déroule, il quitte en plein milieu.»

Ensuite, la longue période de «flottement» qui planera d'ici son départ réel, dans un an et demi. «Demain matin, ça ouvre une course au leadership», qui n'en finira plus de s'éterniser jusqu'en février 2004, croit M. Dumont.

«Dix-huit mois à Ottawa à s'occuper du choix d'un nouveau chef», c'est long, fait valoir M. Dumont.

Caucus du PQ

Un plan d'action de Québec pour le plein emploi

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

La Malbaie — Le gouvernement Landry s'est doté d'un plan d'action qui vise l'atteinte du plein emploi d'ici trois ans avec la création de 360 000 emplois, soit 210 000 de plus que la croissance considérée comme étant normale.

D'ici 2005, le taux de chômage au Québec devrait passer de 8,4 % à plus ou moins 5 %, si le gouvernement péquiste, réélu, parvenait à respecter l'objectif qu'a adopté le conseil des ministres, hier, au cours d'une réunion spéciale. Cet engagement fait partie du plan d'action «Horizon 2005: plein emploi et souveraineté», dont les détails seront officiellement dévoilés en septembre. «C'est une attaque frontale contre le chômage», a dit le premier ministre Bernard Landry au cours d'un point de presse.

«Si on a pris le chômage à 14 % et on l'a descendu à 8 %, on est capable de le descendre au plein emploi», a soutenu M. Landry. Pour atteindre cet objectif ambitieux, le gouvernement s'appuiera sur la haute technologie, les exportations et l'éner-

gie, a-t-il mentionné. À cet égard, le gouvernement fera appel à la puissance financière d'Hydro-Québec, qui devra accélérer la construction des complexes hydroélectriques comme celui de la rivière Eastmain-Rupert en territoire cri, et des 8000 MW chez les Inuits dans le Grand Nord québécois, qui ont fait l'objet d'ententes cadres. Le développement des chutes Churchill, sur lequel les gouvernements du Québec et de Terre-Neuve viennent de s'entendre, sera également avancé, a dit M. Landry. «Le gouvernement au complet se met au travail avec les sociétés d'État», a-t-il dit. On veut reproduire une mobilisation semblable à celle qui avait permis l'atteinte du déficit zéro.

Le premier ministre a confirmé la tenue d'un Forum sur le déséquilibre fiscal au début d'octobre, une autre pièce de ce plan d'action. Ce forum réunira des représentants de la société civile, à l'instar des sommets socio-économiques qui ont jalonné l'histoire récente du Québec.

Du 12 au 15 novembre prochains, le gouvernement organisera à Québec «un grand rendez-vous national des régions», a confirmé le premier ministre. «Nous voulons non seulement concevoir des programmes, mais concevoir de nouvelles doc-

trines, confier de nouvelles responsabilités aux régions, de nouveaux pouvoirs, et décentraliser l'action gouvernementale», a dit M. Landry.

Le plan d'action comporte aussi des directives à tous les ministères qui, d'ici 1000 jours, devront améliorer les services aux citoyens.

Quant à l'option souverainiste, le conseil des ministres a réitéré l'objectif ultime du gouvernement Landry: le Québec se présentera au Sommet des Amériques à Buenos Aires en 2005 en tant que pays libre et souverain. Mais pas question de se ranger à l'avis qu'avait exprimé en matinée le ministre de la Justice Paul Bégin et de fixer un échéancier précis pour la tenue d'un référendum au cours d'un prochain mandat. «Nous ne prendrons aucun risque avec le destin national du Québec», a tranché M. Landry.

Une grande partie des souverainistes a besoin de savoir que le prochain référendum aura lieu dans un prochain mandat. «Sinon, ils vont considérer que finalement, c'est un peu abandonné. Et ça les décoïte», estime M. Bégin. «Il faut être prêts tout le temps» à lancer un référendum, sinon on ne peut profiter des «éclaircies» qui permettent de tenir cette consultation, estime le ministre.

Des fonds pour la route 175

Saguenay (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien a confirmé hier que le gouvernement fédéral se préparait à débloquer des fonds pour l'élargissement de deux à quatre voies de la route 175, entre Québec et Saguenay. L'annonce officielle devrait être faite aujourd'hui par M. Chrétien à Saguenay, où a lieu la rencontre du caucus libéral. «Il peut y avoir des pépins qui arrivent à la dernière minute, il peut y avoir des demandes additionnelles qui peuvent bloquer les négociations, mais il semble que tout soit en ordre à ce moment-ci», a dit le premier ministre. Il faudra environ cinq ans, selon M. Chrétien, avant que ne soit achevé l'élargissement de cette route.

• LES ACTUALITÉS •

La CSDM pour le port de l'uniforme

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Le débat est de nouveau lancé, et par l'imposante Commission scolaire de Montréal: pour amoindrir les effets du taxage et de l'intimidation à l'école, ne devrait-on pas inciter les écoles à demander le port de l'uniforme?

La jupette à carreaux, le cardigan marine, le polo à écusson seront-ils légion à la CSDM? La question est lancée dans l'arène par le président du comité exécutif de la commission scolaire, Marcellin Noël, commissaire indépendant. «Je lance le débat parce qu'on en est rendu à taxer nos enfants pour des vêtements griffés», une réalité qu'il juge inadmissible.

Cette réalité, impossible de la chiffrer pourtant, répond-on à la CSDM. «C'est difficile à mesurer, c'est un peu comme l'intimidation, et ça se passe souvent en dehors des limites de l'école», précise Claudette Lechasseur, porte-parole de la CSDM.

Outre le taxage, effet pervers de cette chasse aux vêtements à la mode, le président du comité exécutif note aussi l'exclusion des castes les plus pauvres, le «gaspiillage» des biens et l'épuisement des ressources financières des parents, qui ont peine à distribuer les liasses de dollars.

«Il est inadmissible que des parents se sacrifient littéralement pour acheter des marques à leurs enfants», déplore Marcellin Noël, les écoles étant devenues trop souvent des plateaux de mode.

Le pouvoir d'imposer un uniforme, comme l'ont fait déjà trois écoles de la CSDM (Académie de Roberval, Académie Dunton et école primaire Barclay), revient toutefois exclusivement au conseil d'établissement de chaque école, qui ne peut en décider qu'au terme d'une vaste consultation auprès des parents.

«L'idée n'est pas d'imposer cela demain matin», explique Marcellin Noël, mais plutôt d'ouvrir le débat, ce qui aura pour effet de réduire le taxage.

Le conseil des commissaires de la CSDM, dont fait partie M. Noël, n'a donc aucun pouvoir d'ingérence dans ce dossier, sinon celui de recommander aux écoles l'idée de l'uniforme.

À ceux qui s'inquiéteraient des débours initiaux, M. Noël se fait rassurant: «Si les écoles décident d'aller en ce sens, nous trouverons les sommes nécessaires pour ceux et celles qui en auraient besoin.»

Toutes les écoles de la CSDM se dotent de codes de vie où le port de tenues convenables est évidemment recommandé: ainsi, casquettes, camisoles à micro-bretelles et «chandails bedaine» sont souvent interdits, alors que certaines écoles ont même exclu le port des jeans.

À la Fédération des établissements d'enseignement privés, impossible hier de parler à qui que ce soit, l'ensemble des troupes étant en formation, nous at-on répondu, coupant court à la possibilité de commenter l'affaire sous l'axe du réseau privé, qui recourt abondamment à cette pratique du port de l'uniforme.

EN BREF

Eau potable à Rivière-des-Prairies

(Le Devoir) — Les résidents des secteurs de Rivière-des-Prairies et de Montréal-Est où l'alimentation en eau avait été interrompue à la suite du bris d'un aqueduc sous le boulevard Pie-IX il y a plus d'une semaine peuvent maintenant consommer sans crainte l'eau du robinet. La Ville a obtenu hier après-midi les résultats complets d'analyses bactériologiques confirmant que la situation était revenue à la normale.



Notre série Montréal à la carte sera de retour demain avec l'arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce

Frais de scolarité à l'université

Des hausses partout sauf au Québec

Les étudiants québécois s'en tirent bien pour une sixième année consécutive

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Pour 2002-03, les frais de scolarité au premier cycle de l'université sont en hausse partout au pays sauf au Québec, où ils sont, en moyenne, de 1675 \$ comparativement à 5214 \$ en Nouvelle-Écosse, la province où ils sont les plus élevés.

Ces données qui proviennent de Statistique Canada démontrent que les frais de scolarité des résidents du Québec inscrits dans une université québécoise sont gelés pour une sixième année consécutive alors qu'ils augmentent de 7,4 % en Nouvelle-Écosse.

Par contre, pour les résidents des autres provinces qui fréquenteront une université québécoise, les frais de scolarité moyens aux programmes de premier cycle seront de 4171 \$ cet automne, en hausse de 3,8 % par rapport à 2001-02.

À l'échelle du pays, cet automne, les étudiants inscrits à un programme universitaire de premier cycle paieront en moyenne 3733 \$ en frais de scolarité, en hausse de 4,1 % par rapport aux 3585 \$ payés en 2001-02.

De 1990-91 à 1999-2000, les frais de scolarité avaient grimpé en moyenne de 9,6 % d'une année à l'autre.

Ce montant équivaut presque

au double de la moyenne des frais de scolarité de 1872 \$ déboursés en 1992-93.

Les frais de scolarité moyens aux programmes de premier cycle seront haussés dans les universités de six provinces: l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

L'augmentation moyenne la plus importante sera observée en Colombie-Britannique (de 25,2 %), suivie du Nouveau-Brunswick (de 8,4 %). La hausse en Colombie-Britannique fait suite à un gel des frais dans la province au cours des sept années précédentes.

Par contre, les frais de scolarité moyens aux programmes de pre-

mier cycle chuteront de 10,1 % à Terre-Neuve-et-Labrador et de 0,9 % en Saskatchewan. Il s'agit de la troisième année consécutive où l'université de Terre-Neuve-et-Labrador gèle ou réduit les frais de scolarité. Les universités du Manitoba ont également stabilisé leurs frais de scolarité pour une deuxième année d'affilée.

À 4634 \$, les universités ontariennes se maintiennent au deuxième rang des frais les plus élevés, derrière la Nouvelle-Écosse. Toutefois, l'augmentation de 3,2 % des frais de scolarité moyens aux programmes de premier cycle pour l'année scolaire 2002-03 en Ontario constitue la plus faible hausse depuis 1978-79. Par ailleurs, les pro-

grammes universitaires les plus onéreux au Canada, selon la moyenne des frais de scolarité, demeurent l'art dentaire, la médecine et le droit. Les étudiants en art dentaire paieront en moyenne 8997 \$ cette année, ce qui représente plus du double de la moyenne de 3605 \$ que paieront les étudiants en art.

Les étudiants en droit et en médecine subiront également les plus fortes augmentations des frais de scolarité en 2002-03. Les étudiants en droit paieront en moyenne 5019 \$ cette année, en hausse de 14,7 % par rapport à 2001-02. Les étudiants en médecine paieront en moyenne 8062 \$, en hausse de 8,1 % par rapport à 2001-02.



«Rétablissez la pendaison maintenant»: le message est clair. Depuis la disparition de Holly Wells et Jessica Chapman, les Anglais sont de plus en plus nombreux à réclamer le retour de la peine de mort.

Portées disparues en Angleterre

Les corps de Holly et Jessica sont identifiés

ASSOCIATED PRESS

Londres — Fin de l'attente pour les parents de Holly et de Jessica. Les corps des fillettes de dix ans portées disparues le 4 août dans l'est de l'Angleterre ont été formellement identifiés hier, alors que le meurtrier présumé était provisoirement dispensé de comparaître en raison de son état de santé mentale et que sa compagne était inculpée pour entrave à la justice.

«À la suite des examens complémentaires, les corps ont été formellement identifiés comme étant ceux de Holly Wells et de Jessica Chapman», a déclaré un porte-parole de la police, ajoutant que «l'accès à la zone continue d'être interdit au public.»

L'autopsie n'ayant pas permis de déterminer les causes des décès, d'autres analyses étaient en cours. Les cadavres en décomposition ont été découverts dimanche près de la base aérienne de Lakenheath, à 11 km de leur village de Soham, près de Cambridge (est).

La police poursuit ses recherches sur les lieux, ainsi qu'au logement des suspects, Maxine

Carr et Ian Huntley, chez les parents de ce dernier, Kevin et Lynda Huntley, dans le village de Littleport, et dans les établissements scolaires où travaillait le couple arrêté samedi.

Ian Huntley, 28 ans, concierge du lycée de Soham, a été inculpé mardi de meurtre puis interné sur l'avis d'un psychiatre à l'hôpital de haute sécurité de Rampton, dans le comté de Nottingham, où sont traités certains des plus dangereux criminels et psychopathes du pays. Le séjour moyen y est de sept ans et demi mais quelques patients y passent le restant de leur vie.

Les suspects détenus en centre psychiatrique sont rarement dispensés de procès et les psychologues chargés d'évaluer leur état de santé mentale «sont extrêmement conscients de la possibilité de simulation», a déclaré à la BBC le professeur Nigel Eastman, expert auprès de la justice.

Maxine Carr, âgée de 25 ans, a été présentée hier matin au tribunal de Peterborough qui l'a accusée d'avoir menti entre le 9 et le 18 août aux enquêteurs qui re-

cherchaient les enfants. Le fourgon de la police transportant la jeune femme est arrivé sous les huées d'une foule en colère, des individus allant jusqu'à frapper la carrosserie. Maxine Carr a été précipitamment transportée dans le tribunal, coiffée d'une couverture dissimulant son visage aux photographes et aux badauds. Elle ne s'est exprimée que pour confirmer son identité à la barre. Ses avocats n'ont pas demandé sa libération sous caution et son placement en détention a été ordonné jusqu'à sa prochaine comparution prévue le 29 août. Maxine Carr travaillait comme institutrice auxiliaire à l'école de Jessica et Holly. Elle et son compagnon Ian Huntley s'étaient montrés fréquemment devant les caméras de télévision pendant que l'on recherchait les deux enfants.

Le jeune homme répétait qu'il était probablement le dernier à avoir vu les fillettes le jour de leur disparition et sa compagne évoquait sa tendresse pour Holly et Jessica, présentant même une carte dessinée pour elle par l'une des deux disparues.

Course au rectorat de l'Université Laval

On repart en neuf!

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Prise deux à l'Université Laval, et avec de nouveaux visages: la course au rectorat avortée du printemps dernier fait place à deux candidatures fraîches, Michel Pigeon et Denis Brière, tous deux doyens de facultés de sciences de l'établissement, et l'ancien candidat Pierre Moreau se retire de la course.

L'élection d'un recteur à l'Université Laval a tout d'un feuillet: en avril dernier, le processus avait échoué, le recteur sortant, François Tavenas, et l'ex-doyen de la faculté des sciences et de génie, Pierre Moreau, ayant mené une lutte chaude mais... vaine, puisqu'elle n'a pas permis de désigner un vainqueur. L'élection annulée, le recteur Tavenas a démissionné de son poste et depuis, contre toute attente, le candidat Moreau a lui aussi annoncé son retrait de la course.

Dans une lettre envoyée au quotidien Le Soleil le 6 août dernier, Pierre Moreau écrit: «En ne présentant pas ma candidature à la prochaine élection, j'espère permettre à l'ensemble des membres de la communauté universitaire de faire, cette fois-ci, un choix sans équivoque, pour qu'ils puissent ensuite se ranger clairement derrière la personne choisie. [...] L'Université Laval ne peut plus s'accommoder de l'indécision.»

Ce retrait laissait la voie libre à de tout nouveaux visages. Deux bulletins sont inscrits à ce jour: Denis Brière est à la tête de la faculté de foresterie et de géomatique, tandis que Michel Pigeon,

qui a annoncé officiellement hier qu'il se lançait dans la course, est doyen de la faculté des sciences et de génie depuis juin dernier.

Cette faculté est d'ailleurs très prolifique en matière de candidats au rectorat: le prédécesseur de M. Pigeon était... Pierre Moreau, qui occupait lui-même un siège laissé vacant par... François Tavenas peu avant.

Michel Pigeon, qui a déjà brigué sans succès le rectorat en 1997, affirme se lancer dans la course «après avoir été très sollicité». Il entrevoit la campagne actuelle de façon différente que s'il avait eu à lutter de nouveau contre François Tavenas: «Toute campagne contre quelqu'un en place est, disons, nécessairement plus musclée, et je suis content de voir que les deux candidats en place sont très différents.»

Entre autres choses, Michel Pigeon souhaiterait s'attaquer à la question épineuse des finances de l'université. «L'université doit d'abord être gérée correctement, afin que les ressources mises à notre disposition soient utilisées au mieux», écrivait-il hier à l'ensemble de la communauté universitaire dans sa lettre de présentation.

En avril, le candidat Moreau avait laissé échapper la victoire à une voix de la majorité absolue nécessaire. Après la tenue de trois tours de scrutin, d'où le candidat étudiant Christian Robitaille avait été rapidement éliminé, les deux adversaires sont repartis bredouilles, une série de votes nuls et blancs ayant vraisemblablement empêché l'atteinte de la majorité nécessaire. La prochaine élection doit avoir lieu le 15 octobre.

Le kava est frappé d'interdit

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Allemagne, au Royaume-Uni, en Suisse et aux États-Unis notamment, a-t-il précisé.

Face à ces rapports peu rassurants, de nombreux pays, tels que l'Allemagne, la France, l'Espagne et le Japon, ont prohibé la vente des produits à base de kava au cours des derniers mois. La Food and Drug Association des États-Unis a alerté médecins et consommateurs des risques encourus par les personnes qui consommèrent du kava.

Pour sa part, Santé Canada a demandé aux fabricants, distributeurs et importateurs canadiens de retirer de la chaîne de distribution tous les produits contenant du kava et promet d'en surveiller le retrait. L'organisme s'apprête également à émettre une alerte douanière pour empêcher que d'autres cargaisons de ces produits n'entrent au pays.

On conseille également à tous les consommateurs de vérifier la composition des médicaments de leur pharmacie et de retourner au commerçant ceux qui contiendraient la plante incriminée. Bien que l'agence d'inspection des aliments ne connaisse aucun aliment autorisé au Canada qui renfermerait des extraits de kava, on invite les citoyens à aviser l'organisme (en composant le 1 800 267-9675) de la découverte de tels aliments ou médicaments. On admet par ailleurs que certaines infusions médicinales en vente dans les magasins de produits naturels peuvent en contenir. Et on incite les consommateurs à garder l'œil ouvert.

En fin d'après-midi hier, le mot d'ordre de Santé Canada ne semblait pas avoir été transmis aux principaux intéressés puisqu'il était toujours possible de se procurer des extraits de kava sous forme de capsules et de gouttes à la boutique de produits naturels Mission santé de la rue Bernard.

Trains et piétons ne font pas bon ménage

À bas la clôture!

Manifestation à Boucherville sur une voie ferrée

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Une trentaine de résidents de l'arrondissement de Boucherville ont bloqué le passage d'un train de marchandises hier pour protester contre la décision du Canadien National (CN) d'ériger une clôture de 4,2 km le long de la voie ferrée. L'entreprise rétorque que c'est l'indiscipline des piétons qui l'a forcée à installer cette barrière peu esthétique.

Les policiers ont dû intervenir hier pour disperser les citoyens ulcérés par la vue de cette clôture de 1,8 m dont l'installation a commencé la semaine dernière et qui séparera l'arrondissement en deux.

Habités à franchir librement la voie, les piétons devront désormais effectuer d'importants détours, jus-

qu'à 1,5 km dans certains cas, pour prendre l'autobus ou se rendre dans un commerce de l'autre côté du chemin de fer.

Le CN n'avait pas le choix, indique Pierre Leclerc, directeur des communications de la compagnie. Depuis plusieurs années, tant les patrouilles d'inspection que les conducteurs de locomotive signalaient des comportements dangereux de la part de citoyens. De plus, Transports Canada avait demandé à maintes reprises à la compagnie de prendre les mesures nécessaires pour sécuriser les lieux. Après avoir réduit la vitesse des convois à 10 m/h le jour et 15 m/h la nuit (plutôt que 30) l'an dernier, le CN a finalement opté pour la méthode radicale. «Si les citoyens respectaient le règlement, ce serait plus simple pour

tout le monde», indique M. Leclerc. Et s'il y a une clôture, c'est que les gens se comportent de telle sorte qu'on a été obligé de l'installer.

L'ancien conseil de ville de Boucherville avait déjà signifié son opposition à la présence d'une barrière et la présidente de cet arrondissement de Longueuil, Francine Gadbois, a fait savoir hier qu'elle avait demandé aux services juridiques de la municipalité d'examiner les recours mis à la disposition de la Ville pour faire cesser les travaux.

Le CN ne paie qu'une partie des coûts, soit 7,50 \$ du pied linéaire, alors que dans les faits, les frais peuvent grimper jusqu'à 15 \$ du pied linéaire. La compagnie compte donc s'adresser à l'Office des transports du Canada pour obtenir que la Ville paie le reste de la facture. Pas question pour l'arrondissement de payer pour une barrière dont les citoyens ne veulent pas, a rappelé hier une porte-parole de l'Hôtel de ville.

LE DEVOIR

LE MONDE

Djihad extrême



CNN EXCLUSIVE

REUTERS

LE RÉSEAU AL-QAÏDA d'Oussama ben Laden entraîne ses hommes à la guérilla urbaine, selon de nouveaux extraits d'enregistrements vidéo trouvés et achetés par la chaîne de télévision CNN en Afghanistan. Ces extraits, diffusés hier et qui proviennent d'un ensemble de 64 cassettes acquis par la chaîne, montrent des combattants prenant d'assaut des bâtiments, sautant de motos en marche et neutralisant des convois de voitures. Les enregistrements détaillent également le maniement de missiles sol-air dont la portée pourrait être suffisante pour atteindre des avions de ligne. Parmi les entraînements figurent des simulations d'attaques à main armée, d'enlèvements et d'assassinats. Les militants sont vus utilisant des fusils d'assaut, des lance-roquettes anti-char de fabrication russe, ainsi que des explosifs susceptibles de détruire des maisons, des immeubles et des ponts.

Le FBI recherche un complice présumé des pirates du 11-9

REUTERS

Washington — Le FBI a lancé hier un appel à témoin international, réclamant toute information pouvant mener à un Saoudien de 21 ans décrit comme un complice présumé des pirates de l'air ayant perpétré les attentats du 11 septembre 2001 contre les États-Unis.

Le FBI a précisé que cet homme s'appelait Saoud al-Rachid et qu'il était « armé et dangereux », sa photographie — montrant un visage juvénile coiffé d'un keffiyeh — s'affichant en outre dans son site Internet. Le Bureau fédéral d'investigation a ajouté qu'il ignorait où se trouvait cet homme actuellement.

« Si vous disposez d'informations sur cet individu, veuillez contacter votre bureau local du FBI, une agence officielle ou l'ambassade des États-Unis la plus proche », peut-on lire dans l'appel à témoin.

« Les agences officielles ont pour consigne d'arrêter et de placer en détention Al-Rachid et de contacter le bureau local du FBI. Il est considéré comme étant armé et dangereux », a indiqué le FBI dans un communiqué.

Une image montrant un passeport saoudien délivré à Al-Rachid le 29 mai 2000 a été découverte parmi des documents liés à plusieurs des pirates de l'air du 11 septembre, a indiqué le FBI. Quinze des 19 pirates de l'air du 11 septembre étaient saoudiens.

EN BREF

La lapidation « préoccupe » l'Europe

Copenhague (AFP) — L'Union européenne s'est déclarée « profondément préoccupée » par la confirmation de la Cour d'appel islamique du Nigeria de la condamnation à mort par lapidation d'une Nigérienne de 30 ans pour adultère, a indiqué hier la présidence danoise de l'UE, dans un communiqué. « L'UE s'attend à ce que Mme Lawal ait toutes les possibilités de faire appel de cette décision au niveau fédéral, et suivra de près le développement de cette affaire », souligne ce communiqué. Lancement d'un appel aux autorités nigérianes, l'Union européenne « considère que l'abolition de la peine de mort contribuera au renforcement de la dignité humaine et au développement progressif des droits de l'homme ». La Cour d'appel islamique de Funtua (nord du Nigeria) a confirmé lundi un jugement prononcé en première instance ordonnant qu'Amina Lawal, ayant eu un enfant hors mariage, soit exécutée par lapidation à partir de janvier 2004, après le sevrage de sa fille de huit mois, Wasila.

Les rues interdites aux éléphants

Bangkok (Reuters) — La Thaïlande va interdire la circulation des éléphants dans les rues des villes afin de lutter contre les mauvais traitements infligés par leurs conducteurs, qui gagnent leur vie en vendant aux passants de quoi nourrir les pachydermes. Les autorités thaïlandaises pourront adopter les éléphants aux termes de la nouvelle loi, a déclaré le vice-ministre de l'agriculture Prapat Panyachatrak. Les éléphants sont particulièrement maltraités dans les rues des villes thaïlandaises où ils sont souvent victimes d'accidents: une vingtaine d'animaux sont heurtés chaque mois par des véhicules. La Thaïlande compte chaque année 150 éléphants de moins, en

grande partie en raison des mauvais traitements de leurs gardiens, a expliqué Prapat Panyachatrak. Le Sud-est asiatique compte environ 60 000 éléphants, dont 5000 en Thaïlande.

L'humanitaire intéresse Pékin

Pékin (Reuters) — Longtemps réticente à ce sujet, la Chine souhaite désormais contribuer davantage aux missions humanitaires de l'ONU, en fournissant des équipes de médecins et de policiers, a fait savoir hier Jean-Marie Guéhenno, sous-secrétaire général de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix. La Chine, dont la contribution aux missions de l'ONU est d'environ 120 personnes actuellement, souhaite, selon Guéhenno, envoyer plus de 600 autres médecins, policiers ou techniciens travailler sous mandat des Nations unies. Pékin refuse toujours en revanche de participer aux opérations militaires de l'ONU.

Fin d'une enquête française sur Pinochet

Paris (Reuters) — La juge d'instruction chargée de l'enquête sur la disparition de cinq Français au Chili a annoncé hier la fin des investigations, ce qui ouvre la voie à un procès par contumace, en 2003 ou 2004 à Paris, d'Augusto Pinochet, de 16 militaires chiliens et d'un Argentin. La magistrate, Sophie-Hélène Chateau, a expliqué aux familles que l'enquête ouverte en 1998, pour « séquestrations suivies de tortures », serait close « cette semaine ou la semaine prochaine au plus tard », a expliqué M^{me} William Bourdon, un des avocats des familles. Le parquet prendra ensuite ses réquisitions, après quoi le juge d'instruction rendra la décision finale sur un éventuel renvoi en Cour d'assises des suspects.

Les FARC défient l'état d'exception

36 touristes sont enlevés en 48 heures

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bogotá — La guérilla défie l'état d'exception en Colombie avec, coup sur coup, deux prises d'otages, dont ont été victimes 36 touristes au total, dans le nord-ouest du pays, au cours des dernières 48 heures.

Décidé à réduire les rebelles par les armes pour rompre une spirale de violence endémique, le président de droite Alvaro Uribe affronte désormais la surenchère des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) et de l'Armée de libération nationale (ELN, extrême gauche).

Vingt-six touristes ont été enlevés mardi dans le département de Choco, au nord-ouest de la Co-

lombie, par de présumés guérilleros de l'Armée de libération nationale (ELN, guérillistes), a annoncé hier le secrétaire de l'Intérieur de ce département, Narvy Yurgaqui. « Quelque 20 membres de l'ELN ont séquestré mardi 26 personnes qui étaient arrivées au parc national d'Utria en provenance du département de Valle [sud-ouest] en deux groupes, l'un de 17 personnes et l'autre de neuf », a déclaré Narvy Yurgaqui.

« Les touristes se trouvaient dans le restaurant du parc lorsque les rebelles sont arrivés et les ont obligés à monter sur plusieurs vedettes et bateaux de pêcheurs pour les emmener vers une région forestière où leur trace a été perdue », a-t-il ajouté, sans pouvoir préciser s'il y avait des étrangers par-

mi les personnes enlevées.

Un porte-parole de la Marine de guerre colombienne, le capitaine Alejandro Velasco, avait auparavant annoncé, citant un témoin, l'enlèvement dans le parc d'Utria d'au moins 24 touristes par des hommes armés, vêtus en civil, qui s'étaient fait passer pour des guérilleros de l'Armée populaire de libération (EPL).

Le porte-parole, chef d'état-major des unités de la Marine de la côte Pacifique, avait cependant précisé qu'aucun groupe de ce mouvement de guérilla n'opérait dans la région voisine de la localité de Bahía Solano, où a eu lieu l'enlèvement.

Lundi dernier, dix vacanciers colombiens, la plupart des adolescents, ont été enlevés par la

guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) à La Fortuna, sur la côte caraïbe (nord-ouest). Un soldat avait été tué alors qu'il tentait d'intervenir.

Le durcissement du nouveau régime depuis l'investiture d'Alvaro Uribe, le 7 août, sous des tirs de roquettes lancés par les FARC et qui avaient tué 21 civils près du palais présidentiel à Bogotá, n'a pas ralenti les offensives rebelles.

Décrété le 12 août, l'état d'exception autorise le chef de l'État à « suspendre les lois incompatibles avec son application, en cas de grave altération de l'ordre public susceptible d'attenter de façon imminente à la stabilité institutionnelle et à la sécurité de l'État ».

Prisonniers asphyxiés dans des conteneurs

Kaboul se dit prêt à enquêter

SAYED SALAHUDDIN REUTERS

Kaboul — Les autorités afghanes ont indiqué hier qu'elles étaient prêtes à lancer une enquête sur un charnier afghan contenant les corps de plusieurs centaines de prisonniers talibans qui auraient péri dans des conteneurs après leur reddition, en novembre dernier.

Important bémol toutefois, le puissant ministre de la Défense Mohammad Qasim Fahim a mis en doute l'existence de ce charnier. « Je ne crois pas les rumeurs faisant état de la découverte d'un charnier contenant plusieurs centaines de corps » à Dasht-e-Leili [...] et le ministre de la Défense est en contact avec les unités responsables afin de vérifier cela précisément », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

L'ONU a fait savoir mardi qu'elle avait lancé, puis suspendu une enquête sur ce charnier de Dasht-e-Leili, près de la ville de Sherberghan (nord), parce que l'Afghanistan ne pouvait assurer la protection des témoins contre d'éventuelles représailles.

Sayed Fazl Akbar, porte-parole du président Hamid Karzai, a déclaré que le gouvernement attendait une demande officielle de la part des États-Unis mais qu'il se tenait prêt à mener l'enquête ou à laisser la communauté

internationale s'en charger.

« L'Afghanistan est prêt à mener l'enquête », a-t-il dit. « Nous ferons ce que nous pourrons et si nous ne pouvons pas le faire, nous demanderons à la communauté internationale de s'en charger. En réalité, depuis que le monde prend cette affaire au sérieux, il en est de même pour l'Afghanistan. » Les personnes découvertes dans le charnier sont mortes selon lui durant la période de flou qui a suivi le départ des talibans et précédé l'arrivée de Karzai, en décembre dernier.

« Ce genre d'incident est survenu en plusieurs endroits d'Afghanistan au moment de la chute des talibans. Tout s'est passé avant la mise en place du gouvernement intérimaire », a déclaré le porte-parole.

Fred Eckhard, le porte-parole du secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, a déclaré que la mission de l'ONU en Afghanistan et le bureau du Haut-commissaire aux droits de l'homme, basé à Genève, avaient rendu pu-

blique l'existence de ce charnier en mai, après l'intervention d'experts légistes. Aucune estimation n'a cependant été fournie quant au nombre de morts.

« L'absence de blessures profondes, dues à des instruments contondants ou à des armes à feu, sur les corps présents sur ce site, ont conduit les enquêteurs à conclure que la cause des décès était [...] la

suffocation », a indiqué Eckhard.

« Les activités ne pourront se poursuivre sur ce site que lorsqu'un programme efficace de protection des témoins aura été mis en place », a-t-il dit, ajoutant qu'il revenait à l'Afghanistan de s'en charger.

Un millier de corps ?

L'organisation américaine Physicians for Human Rights (Médecins pour les droits de l'homme, ou PHR) a été la première à faire état de ce charnier, en mai dernier.

PHR pense que la fosse commune contient les corps de plusieurs centaines de talibans et autres prisonniers capturés par les alliés afghans des États-Unis l'an dernier, à la fin de la campagne militaire contre le régime des talibans.

Ces prisonniers se trouvaient entre les mains de combattants fidèles au chef de guerre Abdul Rachid Dostum, et appartenant à l'Alliance du Nord.

Le magazine américain Newsweek a publié en fin de semaine dernière un article selon lequel un millier de prisonniers auraient trouvé la mort alors qu'ils étaient acheminés dans des conteneurs, après leur reddition. Réagissant à ces informations, les États-Unis ont fait savoir lundi qu'elles insistaient auprès du gouvernement afghan pour qu'il mène une enquête, a déclaré le porte-parole du département d'État, Philip Reeker.

Newsweek affirme avoir vu des extraits d'un message confidentiel des Nations unies selon lequel les premiers éléments recueillis à Da-



sht-e-Leili « suffisent à justifier une enquête criminelle à part entière ».

Mais le magazine affirme que le message disait également: « Étant donné que cette affaire est politiquement sensible [...] il est vivement recommandé que toutes les activités entourant ce dossier soient suspendues jusqu'à ce qu'une décision soit prise concernant l'objectif final de cet exercice: procès criminel, commission sur la vérité, ou autres, etc. »

Dostum, sous la pression des pays occidentaux et avec l'aide du Comité international de la Croix-Rouge, a fait des efforts pour atténuer les souffrances des prisonniers détenus à Sherberghan.

Mais lors d'une récente visite, Reuters a vu des prisonniers afghans et pakistanais entassés à 20 par cellule, dormant à même le sol en pierre, certains souffrant de la tuberculose.

Musharraf officialise le rôle des militaires

AGENCE FRANCE-PRESSE

Islamabad — Le président Pervez Musharraf a officialisé le rôle des militaires dans la vie politique au Pakistan et s'est doté du pouvoir de dissoudre le Parlement, dans des amendements à la Constitution annoncés au nom de la démocratie hier, à quelques semaines des législatives.

Le plus important des amendements annoncés est celui qui crée un controversé Conseil de la sécurité nationale, au sein duquel quatre chefs militaires et huit civils siègeront pour « surveiller » le gouvernement. Le général Musharraf, qui en sera le chef, a dit que ce conseil sera un organe « puissant » qui servira « de forum de consultation pour les décisions importantes de politique étrangère et les questions nationales ».

Le président, lui-même arrivé au pouvoir lors d'un coup d'État en octobre 1999, a assuré que la présence de militaires dans la politique se-

rait une garantie contre de nouveaux coups d'État.

« Si vous voulez maintenir les militaires dehors, vous devez les avoir dans, et je pense chacun de ces mots », a déclaré le chef du régime militaire. « Les prises de pouvoir militaires ne seront pas possibles car nous aurons [au sein du conseil] ceux qui pourraient prendre des décisions incontestées », a-t-il ajouté. Depuis sa création en 1947, le Pakistan a vécu trois coups d'État et pratiquement la moitié de son existence a été dominée par un régime militaire.

Pervez Musharraf, chef de l'armée et président autodésigné en juin 2001, a aussi annoncé qu'il conserverait ses fonctions pour les cinq ans à venir. « Cela est trop important pour être relégué. Je vais continuer comme président et comme chef de l'armée pour cinq ans », a-t-il dit.

Le général Musharraf a également annoncé qu'il avait modifié la Constitution pour se doter du pouvoir de dissoudre le Parlement, à

moins de deux mois des élections législatives du 10 octobre, les premières depuis son coup d'État.

« C'est un jour très important, a-t-il dit, c'est une transition de la dictature démocratique — bien que je n'appellerais pas cela une dictature — vers une démocratie... élue. » Le Conseil de la sécurité nationale « n'interférera pas dans les affaires du gouvernement », a assuré le président.

Lorsque le projet de sa création avait été annoncé à la fin de juin, il avait été féroce critiqué par les partis politiques, juristes et défenseurs des droits de l'homme, qui

avaient accusé Musharraf de vouloir cimenter le rôle politique des militaires. Le président a reconnu que le projet avait été très critiqué.

Une série d'autres propositions d'amendement ont été abandonnées, notamment celle de donner au président le droit de nommer et de renvoyer le premier ministre élu, et celle de limoger le cabinet. Les deux principaux partis d'opposition, le Parti populaire du Pakistan et la Ligue musulmane du Pakistan, des anciens premiers ministres interdits d'élections Benazir Bhutto et Nawaz Sharif, ont rejeté les amendements.

Terrasses

Pour annoncer: Micheline Ruelland (514) 985-3322
mrulland@devoir.com

Restaurant LES POMPES

LA TERRASSE SUR LE TOIT

• Menu ensoleillé •

• Ouverte 7 jours de 12h à 22h •

97, de la Commune Est. (514) 392-1649

Grand solde d'été

au Club 402-HOMME **50% et plus**

Costumes d'été importés d'Italie laine ~ coton ~ lin	rég. 950 \$ Solde 399 \$
Vestes d'été importés d'Italie laine ~ coton ~ lin	rég. 695 \$ Solde 299 \$
Pantalons importés d'Italie 100 % laine	rég. 195 \$ Solde 99 \$
Pantalons importés d'Italie 100 % coton	rég. 150 \$ Solde 75 \$

1118, rue Sainte-Catherine O., 2^e étage, Montréal (Québec) H3B 1H5
tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi de 10h à 18h
Samedi de 10h à 16h
Tous les soirs après 18h sur rendez-vous seulement

É D I T O R I A L

Le drapeau blanc

Jean Chrétien, on a pu le constater trop souvent tout au long de sa longue carrière politique, n'a rien d'un conciliateur. Au contraire! Ce batailleur n'accepte les compromis que forcé par les événements. Nul doute que c'est à contrecœur que le premier ministre a annoncé hier son retrait de la vie politique en février 2004.

Il est tout à fait inhabituel dans notre régime parlementaire qu'un premier ministre en exercice annonce son départ 18 mois à l'avance. La tradition veut plutôt qu'un chef de gouvernement, une fois sa démission annoncée, demande à sa formation de tenir un congrès à la direction du parti dans les meilleurs délais. Il évite ainsi de devenir un «canard boiteux», selon l'expression que réservent les Américains à leur président lorsqu'il entre dans la dernière année de son deuxième et dernier mandat.

En choisissant la voie d'un départ à retardement, M. Chrétien ne cherchait certainement pas à se distinguer de ses prédécesseurs. Il est trop expérimenté pour ne pas savoir le risque important qu'il prend. Sa capacité de gouverner en sera diminuée. Il ne s'est résolu à cette extrémité qu'après avoir pris conscience que son silence sur son avenir personnel le conduisait dans un cul-de-sac. Si, cette semaine, à peine la moitié de ses députés étaient prêts à lui réitérer leur appui, il ne pouvait escompter faire mieux lors du vote de confiance auquel il devait se soumettre à l'occasion du congrès national du Parti libéral du Canada en février prochain.

Cette annonce faite hier, à la surprise de tous, est le drapeau blanc que lève le premier ministre signalant son désir de mettre fin au bras de fer avec Paul Martin et ses opposants. Les résultats du sondage publié vendredi par *The Globe and Mail* étaient dévastateurs pour le Parti libéral et pour M. Chrétien lui-même, à qui l'on reprochait de s'accrocher au pouvoir. Ce sondage démontre que loin d'être une «étoile filante», l'ancien ministre des Finances est en train de devenir une superstar, ne laissant que bien peu d'espace aux autres prétendants à la direction du Parti libéral.

Par ces 18 mois, M. Chrétien tente d'affirmer qu'il demeure maître du jeu politique. Le message s'adresse tout particulièrement à M. Martin qu'il force ainsi à patienter encore de longs mois avant que son rêve de devenir chef ne se réalise. Ce long délai donnera le temps aux autres candidats de se faire valoir. Mais ce seront 18 longs mois au cours desquels les participants à la course à la direction du parti auront le temps de s'entre-déchirer. Si le premier ministre croit pouvoir garder le contrôle durant cette période, il surestime sa force.

La décision prise par M. Chrétien s'apparente à celle de Joe Clark qui annonçait, il y a deux semaines, son départ de la direction du Parti conservateur à une date encore indéterminée. Là s'arrête la comparaison car, à la différence du Parti libéral, le Parti conservateur doit d'abord se trouver des candidats à la direction du parti. Les débats qui les opposeront n'auront aucun impact sur la gestion du pays. Dans le cas du Parti libéral, la lutte entre les candidats mettra à mal la solidarité ministérielle. Par exemple, il suffira que des divergences apparaissent sur la future politique fédérale pour le financement des programmes de santé pour que la mise en œuvre de celle-ci soit paralysée.

Députés et ministres assuraient, hier, le premier ministre de leur appui dans la conduite des affaires de l'État au cours de ces 18 prochains mois. Or ils seront les premiers à trouver le temps long. Le départ de M. Chrétien annonce une période de changements et la mise en place d'une nouvelle façon de gouverner. On constatera vite qu'il sera dans l'intérêt de tous de procéder le plus rapidement possible à l'élection d'un nouveau chef. Ce n'est pas en février 2004 que ce congrès au leadership doit avoir lieu, mais en février 2003. Le congrès d'orientation prévu à cette date doit être transformé en congrès à la direction.

Devant ses députés, le premier ministre affirmait mardi soir que «les décisions que je prendrai au sujet de mon avenir seront fondées uniquement sur le sentiment de mon devoir et de ma responsabilité envers le pays». Par contre, lui et ses proches ont souvent insisté ces derniers mois sur son désir de choisir lui-même la date de son départ, sans être bousculé par les militants. Après près de 40 ans de service public, il croit avoir mérité cette reconnaissance. Ne le disputons pas sur ce point, mais constatons qu'il y a là une part d'orgueil tout simplement mal placée. Ce sera aux dirigeants du parti de l'inviter à revoir sa décision.

bdescoteaux@ledevoir.ca



Bernard Descôteaux

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFACON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

CHRÉTIEN ANNONCE SON DÉPART EN FÉVRIER 2004...



L E T T R E S

Quelle place pour un avenir collectif?

Le texte de Richard Bergeron sur l'urgence d'une politique de la population pour le Québec m'interpelle tout particulièrement. Je suis une jeune mère de 30 ans et le débat sur l'avenir de la population québécoise me fait réfléchir. Ce qui m'étonne surtout, c'est que, dans notre société actuelle, qui n'a jamais été aussi individualiste, il y a encore des gens pour parler de l'avenir d'une société. La situation me paraît particulièrement anémique.

Dans le règne du chacun-pour-soi, je n'arrive pas à concevoir où est la place d'un avenir collectif. Pour les femmes de ma génération, il est difficile de comprendre la génération de nos parents qui nous montre du doigt en disant: «Vous ne faites plus d'enfants». Pourtant, nous sommes aussi le fruit des féministes qui se sont battues pour que nous, les femmes d'aujourd'hui et de demain, puissions avoir une vie autre que celle de mère au foyer. Le dilemme est total. On nous a donné le droit de faire des études. On nous a ouvert les portes des universités et du marché du travail. Diplômes en poche, nous voulons participer à la vie active et nous réaliser, nous aussi, dans notre travail.

Dieu sait qu'il n'est pas de bon ton aujourd'hui de se proclamer mère au foyer. Socialement, ce n'est pas reconnu ni valorisé. Or nous voulons des enfants! Mais comment trouver le juste équilibre entre la maternité et la vie active? Comment doser entre un marché du travail de plus en plus exigeant et compétitif et la vie de famille? Combien de gens me disent: «Profites-en, ça passe vite!» Oui, et ma carrière? Voilà le vrai défi de ma génération: trouver l'équilibre entre la famille et le travail.

Le marché du travail n'est pas encore adapté à cette nouvelle réalité. Le travail à temps partiel et les garderies sont des systèmes qui ne sont pas encore au point. Bien que je salue l'initiative des garderies à 5 \$, je ne peux pas

encore en profiter. J'ai inscrit ma fille bien avant sa naissance, elle a un an et n'a toujours pas de place. Il y a au moins deux ans d'attente... Cependant, le congé de maternité de un an est une merveille.

Bien que ce ne soit pas tout le monde qui puisse tenir le coup à 55 % du salaire, je crois qu'il sera intéressant, dans quelques années, de voir si cette mesure n'a pas haussé le taux de natalité. Il est bien certain qu'avec les valeurs individualistes que notre société véhicule, faire un enfant est un grand défi. Nous y sommes de moins en moins préparés dans nos valeurs. C'est sûr que le gouvernement peut nous aider par certaines mesures incitatives, mais le débat ne devrait-il pas plutôt se situer au niveau moral?

En dernier lieu, je dois avouer bien égoïstement que même si la naissance de ma fille peut être considérée comme une contribution à la société québécoise, ma fille, je l'ai faite avant tout pour moi!

Elaine Sirois
Agente de prestation des services
CAR Montréal
Montréal, 14 août 2002

Pour une prise en charge de la marijuana

Je ne peux m'empêcher de répondre à l'argumentaire fallacieux du psychologue Frankie Bernèche paru dans *Le Devoir* du 14 août dernier sous le titre «Dangereux, le pot? Oui, monsieur le sénateur!» (<http://ledevoir.com/2002/08/14/7127.html>). Fallacieux parce qu'il y manque cruellement de perspective. M. Bernèche omet des détails qui n'ont sans doute pas échappé au sénateur Pierre-Claude Nolin que M. Bernèche critique tant.

L'argument principal de M. Bernèche est qu'une décriminalisation de la marijuana donnerait une image paradoxale de l'État, disant aux jeunes, d'un côté: «Ce n'est pas bon de fu-

mer du pot»; et de l'autre: «Vas-y, c'est correct, tu peux en prendre!»

M. Bernèche, comme beaucoup de prohibitionnistes avant lui, oublie que sans un cadre légal, la vente de cette drogue douce continuera de fleurir sur le marché noir. On y trouvera de la mari vendue sans aucun contrôle, à la qualité variable et parfois douteuse, et dans certains cas «coupée» avec des drogues plus dures, plus nocives.

On pourrait bien sûr donner (encore) davantage d'argent aux policiers afin qu'ils tentent d'empêcher ce commerce, mais, on l'a vu, cette solution miracle plutôt brutale s'avère créer au moins autant de problèmes qu'elle n'en règle: souvent, elle marginalise les consommateurs à problèmes et les pousse à une consommation d'autant plus dangereuse.

M. Bernèche pourfend, peut-être à raison, une attitude qu'il nomme le «laisser-faire». Mais est-ce bien de laisser-faire qu'il s'agit ici? En réalité, la décriminalisation amènerait non seulement un meilleur encadrement des consommateurs et des producteurs mais elle assurerait également la qualité du produit. Hors du marché noir, le pot peut être vendu avec les avertissements qui s'imposent, comme c'est déjà le cas avec le tabac et l'alcool, substances tout aussi toxiques, sinon davantage. Résultat: pour un mineur, l'achat de marijuana sera contrecarré par des restrictions légales dont la plupart des pushers ne s'embarassent pas. Sans compter que la possession et l'achat n'entraîneront plus pour les jeunes en difficulté le lourd et inutile fardeau psychologique d'un dossier criminel.

La décriminalisation relève donc d'une prise en charge de la part de l'État, et non pas d'un laisser-faire, comme M. Bernèche le laisse entendre. Le véritable laisser-faire, le véritable paradoxe serait de laisser ce commerce aux mains des organisations criminelles que l'État prétend combattre...

David Turgeon
Compositeur, directeur artistique
Montréal, 14 août 2002

LIBRE OPINION

Un char vide de personnalités sportives... hétérosexuelles!

LAURENT McCUTCHEON
Président de Gai Écoute

Le 9 août dernier, Stéphane Couture adressait une lettre ouverte à Suzanne Girard, directrice générale de Divers/Cité, lui attribuant la responsabilité d'une prestation de Gai Écoute dans le défilé de la Fierté gaie.

Je suis personnellement responsable du cortège des personnalités et je suis donc capable d'en expliquer le sens. Les personnalités sportives invitées sont à notre connaissance toutes d'orientation hétérosexuelle. Manifestement, M. Couture n'a vraiment rien compris.

Depuis plusieurs années, Gai Écoute est l'hôte officiel des personnalités publiques dans le défilé de Divers/Cité. Le but de l'exercice est d'amener des hommes et des femmes en vue à soutenir les communautés gaies et lesbiennes et de montrer à l'ensemble de la société qu'il n'est pas honteux d'être vu avec des gais et des lesbiennes.

L'orientation sexuelle des invités est vraiment sans importance. Certains milieux se montrent ouverts aux réalités homosexuelles alors que d'autres se montrent fermés. C'est le cas du sport où la manifestation des réalités homosexuelles est carrément absente. À ce jour, personne ne nous a contredit sur le sujet. Au contraire, des chroniqueurs sportifs, qui connaissent bien le milieu, partagent notre analyse.

Le 6 août, Ronald King, journaliste sportif, écrivait: «Reste que le monde du sport devra un jour cesser d'éviter le sujet.» Le 3 août, en réponse à une question de Samuel Pradier, de *La Presse*, Paul Rivard, animateur d'une émission sportive à TQS, déclarait: «Le

monde du sport est un milieu très fermé et très dur. Un athlète qui affirmerait son homosexualité serait immédiatement stigmatisé et ne resterait pas longtemps dans l'équipe. L'homophobie dans le milieu du sport n'est pas clairement exprimée mais on la sent présente.»

En quelques mots et avec courage, il résume la situation mieux que je ne pourrais le faire. Assistant au défilé, le coloré Rodger Brulotte, qui semblait fort bien s'amuser, a lancé un message aux athlètes dans sa chronique du *Journal de Montréal*: «Faites donc un effort, l'année prochaine.»

Soixante-quatre personnes

Pour la première fois cette année, parmi nos 200 personnalités invitées, nous avions inclus 64 personnalités du monde du sport: les joueurs du Canadien, les médaillés olympiques des jeux d'hiver, des vedettes de différentes disciplines et quelques journalistes sportifs. Aucune n'était connue comme étant d'orientation homosexuelle. L'opération est transparente: on trouvera sur www.gai-ecoute.qc.ca la liste des personnalités invitées et la liste des présences.

Aucune des 64 personnes invitées n'est venue au défilé. Ce ne pouvait être qu'un simple concours de circonstances. Nous avons donc décidé de susciter une réflexion en faisant un clin d'œil au monde du sport: sur les 12 décapotables du convoi des personnalités, l'une d'elles, identifiée au monde du sport, serait vide. Et très remarquée!

Il est par contre complètement faux de prétendre que Divers/Cité ou Gai Écoute ait voulu dénoncer l'absence de personnalités sportives gaies. Bien au contraire, notre démarche vise plutôt à

leur venir en aide. Voici donc le sens de l'opération.

Les différents secteurs de la société évoluent à des rythmes différents, qu'il s'agisse des réalités homosexuelles ou de toute autre situation. À titre d'exemple, la condition féminine n'a pas évolué au même rythme dans tous les milieux, l'intégration des communautés culturelles est plus facile dans certains groupes que dans d'autres. Il en est de même dans l'évolution de la reconnaissance sociale de l'homosexualité.

Le monde de l'éducation

Après des années de travail acharné, le monde de l'éducation s'ouvre enfin à cette réalité. Il a fallu du temps pour que l'on comprenne que les enfants ont tout intérêt à être renseignés sur les réalités de la vie et que le fait de les informer n'aura aucune influence sur leur orientation sexuelle.

Le monde du sport demeure en fait l'un des derniers milieux où la réticence systémique tient le coup. Individuellement, les athlètes sont sans doute comme tout le monde. Ils ont probablement tous des parents, des proches ou des amis gais avec lesquels ils peuvent prendre un verre.

Toutefois, comme entité, le monde du sport n'a pas fait montre à ce jour d'une quelconque ouverture. On pourrait expliquer la chose par le niveau de risques encourus.

Un athlète qui vit de sa notoriété publique, qui est sous contrat pour projeter une image virile et, souvent, pour vendre des produits, saura-t-il résister à l'opinion publique et à celle de ses pairs s'il se montre favorable à l'homosexualité?

Sera-t-il toujours un bon vendeur de sièges ou de

produits de consommation? L'athlète fait partie intégrante d'un monde qui a son propre système de valeurs. Il faut que ces valeurs soient questionnées.

Si nous avons fait une mauvaise analyse de la problématique, je serai le premier à me réjouir de mon erreur en voyant le monde du sport s'ouvrir enfin aux réalités homosexuelles, ce qui donnerait le goût du sport aux jeunes gais et lesbiennes qui ont aussi besoin de héros.

Il n'a jamais été dans notre intention de viser les athlètes gais. Le respect de l'autre commande que le dévoilement de l'orientation sexuelle appartienne à chacun. Toutefois, je suis fort bien que plusieurs sortiront de l'ombre le jour où le monde du sport commencera enfin à les accepter tels qu'ils sont et ils ne s'en porteront que mieux.

J'aime la critique constructive, celle qui permet de faire évoluer les idées, toutefois, le papier de M. Couture me rappelle plutôt que dans la vie il y a:

- ceux qui font la parade et ceux qui la regardent passer;
- ceux qui travaillent et ceux qui les critiquent;
- ceux qui donnent et ceux qui reçoivent;
- ceux qui s'imaginent que les choses évoluent d'elles-mêmes et ceux qui travaillent à leur évolution.

On aura sans doute compris que j'ai choisi le camp de ceux qui font la parade et qui travaillent à faire avancer les choses.

Enfin, je veux éviter le mépris qui a été celui de M. Couture dans son papier. Rappelons sobriement et avec retenue qu'il est bourré d'erreurs et qu'il manque singulièrement de rigueur. Quelques simples vérifications lui auraient en effet évité de raconter n'importe quoi et de se livrer à de la désinformation.

IDÉES

Texte de la déclaration du premier ministre

Jean Chrétien annonce son départ

«Je remplirai mon mandat et me consacrerai entièrement à gouverner jusqu'en février 2004»

Voici le texte de la déclaration livrée hier par le premier ministre Jean Chrétien, déclaration qu'il a d'abord faite devant les membres du groupe parlementaire libéral, puis devant la presse lors d'une intervention télévisée.

«**M**esdames et messieurs, «Nous sommes tous dans la vie publique pour une raison unique: celle de servir notre pays et d'en faire un meilleur endroit pour y vivre. «Notre responsabilité à tous et chacun est de se concentrer sur notre programme de gouvernement, de mettre en œuvre les engagements que nous avons pris auprès des Canadiens et Canadiennes. Bref, de gouverner.

«Cet été, nous ne nous sommes pas concentrés sur notre tâche de gouverner. Nous ne faisons pas notre travail. Les Canadiens et Canadiennes n'aiment pas ça.

«Les libéraux n'aiment pas ça. Aucun d'entre nous dans cette pièce n'est à l'aise. Je ne le suis certainement pas.

«Aline a toujours été à mes côtés. J'ai toujours dit que c'était mon roc de Gibraltar. Il y a deux ans nous avons convenu que je ne chercherais pas à obtenir un quatrième mandat.

«En effet, peu de temps après la dernière élection, nous avons réservé un appartement à Ottawa afin d'y vivre une fois que mon travail serait accompli.

«Mon opinion était qu'il ne serait pas dans le meilleur intérêt politique du Parti libéral que j'annonce publiquement mes intentions avant un moment plus avancé de mon mandat.

«Au cours de l'été, j'ai discuté avec plusieurs d'entre vous. Certains m'ont demandé de me présenter de nouveau. D'autres m'ont dit de ne pas le faire.

«Tous m'ont demandé de compléter le travail pour lequel nous avons été élus.

«Vous m'avez également demandé de faire connaître mes intentions le plus rapidement possible. Je vous ai entendus.

«Hier soir, je vous ai parlé de mon devoir envers notre pays, envers le Parti libéral et envers la fonction de premier ministre.

«Depuis 40 ans, le Parti libéral est une famille pour moi. Ses meilleurs intérêts sont profondément inscrits en moi.

«J'ai longuement réfléchi au moyen d'y ramener l'unité. De mettre fin à la guerre intestine. De reprendre des amitiés interrompues.

«J'ai pensé au temps que cela nous prendrait pour accomplir le travail pour lequel nous avons été élus. Pour compléter le programme du gouvernement que j'ai énoncé hier. Pour les enfants qui vivent dans la pauvreté, pour les autochtones, pour la santé, pour l'environnement, pour les infrastructures urbaines, pour l'éthique dans le secteur public.

«J'ai pris en compte ma responsabilité envers mon successeur d'assurer l'intégrité de la fonction que je tiens des Canadiens. Une fonction qui n'est pas négociable.

«Voici la conclusion à laquelle je suis arrivé: je ne me représenterai pas.

«Je remplirai mon mandat et me consacrerai entièrement à gouverner jusqu'en février 2004. À ce mo-



Le premier ministre, Jean Chrétien, hier, à Saguenay.

ment-là mon travail sera accompli et à ce moment-là mon successeur sera choisi.

«Cela se passera après que trois des partis d'opposition auront choisi leurs chefs. Les libéraux sauront donc à quoi s'en tenir.

«Et cela laissera suffisamment de flexibilité au nouveau premier ministre pour choisir la date des prochaines élections.

«Tout ce que nous avons accompli jusqu'à présent comme gouvernement, nous avons pu le faire grâce à l'unité de notre caucus.

«Pour cela, vous avez toute ma gratitude et je remercie chacun d'entre vous du fond du cœur.

«Mais notre parcours n'est pas terminé. Nous avons encore beaucoup de travail à accomplir ensemble au cours des 18 prochains mois pour le Canada. J'ai besoin de chacun d'entre vous pour terminer ce travail.

«Et à ce moment, à l'âge de 70 ans, je regarderai le chemin parcouru avec beaucoup de satisfaction et je me reposeraï, confiant en l'avenir du Canada qui est sans limite.»

Que de bruit!

Il y a du Ritalin qui se perd

RAYMOND JOLY

Le Devoir du mercredi 14 août rapportait une nette augmentation de la consommation du Ritalin chez les enfants, dès l'âge de deux ans. Au rythme où vont les choses, il y aura bientôt assez de nourrissons dopés pour envisager des Olympiques de la petite enfance.

Mais je me demande si on ne se trompe pas de génération. C'est dans le tout jeune âge seulement que se déclarent l'inattention et l'hyperactivité? Seuls les «enfants à problèmes» souffrent d'un vide intérieur qui les laisse ballottés entre l'apathie et l'énerverment? C'est évidemment l'enfant, le problème?

Je ne revois pas seulement, en écrivant ceci, ces messieurs que j'ai observés quelques fois cet été au volant de leur 4X4, avec leur gamin à côté d'eux. A deux pâtés de maisons, on les entendait déjà approcher. Sur le trottoir, on se bouchait les oreilles; dans le véhicule, papa et fiston tressautaient comme des épileptiques en suivant la cadence de leur radio.

Ça s'entend

Non, je pense simplement à tous ces braves gens qui vous regardent comme un Martien lorsque vous vous plaignez d'être obligé d'entendre de la musique sans interruption du matin jusqu'au soir dès que vous mettez le pied hors de chez vous.

Ça n'arrête pas un instant dans les magasins, même dans les librairies, au bureau, à la gare, au restaurant, dans les antichambres ou au guichet automatique; bref, ça n'arrête jamais. Et le volume monte régulièrement. Même chose dans la rue, car nul ne songe à protéger l'espace public; n'importe quel commerçant peut s'en déclarer propriétaire, sortir ses haut-parleurs et imposer sa pollution à tous ceux qui ont affaire dans le quartier ou qui y habitent. Les bibliothèques tiennent encore (pour combien de temps?), mais les musées commencent déjà à céder.

À la télé, l'image et la parole ne suffisent plus pour composer un documentaire ou un reportage; on a parfois du mal à suivre les propos du commentateur, à moitié enterrés par l'agitation frénétique et sans aucun rapport de quelque band à l'arrière-plan.

Quel amour?

Les goûts ne se discutent pas, dit l'adage, mais il est permis de faire observer que, dans l'immense majorité des cas, la musique en question reproduit le ronflement des camions, les cliquetis et les martèlements des machines-outils ou le pas d'un régiment nazi qui défile: voisinages qui passent généralement pour intolérables. Et notons également deux faits qui autorisent le scepticisme quand certains veulent expliquer les choses par l'amour de la musique; d'abord, dans beaucoup d'endroits, le son est fourni par un poste de radio allumé le matin une fois pour toutes et qui déverse indistinctement météo, publicité, conseils aux ménagères, etc., aussi bien que musique; puis, dans une multitude de lieux, on est soumis à la cacophonie de trois, de quatre ou de onze sources déchainées en même temps. Les gens interrogés vous répondent en vous regardant avec de grands yeux que ça les calme ou que ça met de la vie.

Autrement dit, ils ne trouvent pas en eux-mêmes de quoi sortir de l'apathie sans tomber dans la surexcitation. Il leur faut une stimulation artificielle ininterrompue. Sans leur *security blanket* — la machine qui leur dicte un rythme et les enveloppe dans une capsule sonore —, ils deviendraient moroses, irritables ou incapables de se concentrer.

Auraient-ils par hasard le même problème que leurs enfants déclarés malades par l'industrie pharmaceutique? Faudrait-il commencer par eux le traitement au Ritalin?

Pour en finir avec la question amérindienne

MICHEL FRANKLAND

Enseignant au collégial, aujourd'hui retraité

Les Amérindiens, jouissant de privilèges à cause de leur ethnie (pas de taxes, très peu d'impôt, etc.), vivent en situation d'apartheid. Cela est inacceptable.

Mais, disent certains, nous avons signé un traité avec les Amérindiens. Sommes-nous des gens si cupides et irresponsables que nous dérogerions à un traité que nous avons signé? Il y a en effet trois niveaux à la loi. À un premier niveau, on retrouve le corps des lois au civil et au criminel. Ce sont les lois votées au fil des divers mandats législatifs de nos gouvernements. Au-dessus de ce premier niveau de la loi, on accède aux chartes et aux traités. Ils constituent pour ainsi dire des «mégalois», qui ont priorité sur le corps commun des lois, civiles ou criminelles. Cependant, au-dessus de ce deuxième niveau se trouve le sommet de la pyramide, niveau ultime qui a priorité sur les deux autres. Il s'agit de l'esprit même de la loi. Il repose sur le principe universel qui fait foi de tout l'ensemble juridique: l'équité. Ainsi, s'il se trouve qu'un élément d'un traité ou d'une charte implique que des privilèges soient accordés selon le sexe, l'ethnie, la religion ou toute autre catégorie, il devrait être abrogé. Bref, l'apartheid amérindien, bien que ratifié par traité, contrevient à l'esprit même de la loi.

L'antériorité

Ne faut-il pas tenir compte de l'antériorité de l'arrivée en ce pays? Les Amérindiens, «Premières Nations», y sont depuis des milliers d'années; ne convient-il pas de leur concéder quelques traitements de faveur? Quand on amène à la lumière de la conscience ce sentiment diffus et somme toute épais, il se dissout dans la ridicule. Par exemple, en donnant du poids à la variable de l'antériorité, on pourrait peut-être accorder une différence d'impôt selon l'ethnie des arrivants? Les Italiens sont arrivés avant les Danois: ils paieront 3,4 % de moins d'impôt que la moyenne, mais les Danois en paieront 2,4 %. Le moment de l'arrivée en terre canadienne ne doit pas fonder quelque privilège que ce soit, personnel ou collectif.

Sans compter que plusieurs communautés amérindiennes semblent reculer dans le temps les bienfaits de l'apartheid puisque plusieurs des Amérindiens reposant au fond des cimetières reçoivent encore des subventions gouvernementales... Et elles l'étendent aussi dans l'espace. Des Amérindiennes se sont plaintes récemment que les sommes accordées par les instances gouvernementales aux bienfaits sociaux de leurs communautés étaient engouffrées en bonne partie par les casinos de Las Vegas. Autre exemple incontestable, les Amérindiennes de Kahnawake perdent leurs droits (et conséquemment leurs subventions) si elles épousent un non-Amérindien. Ce racisme complaisamment ratifié par nos gouvernements occasionne même des injustices flagrantes. Un contracteur de Québec n'a jamais pu récupérer les milliers de dollars que lui devait un Huron de L'Ancienne-Lorette. Territoire oblige!

L'inférence

L'inférence est évidente. Ou bien les Amérindiens sont des Canadiens ou bien ils ne le sont pas. S'ils ne le sont pas, qu'on s'entende avec eux pour leur accorder un territoire national. Mais ce territoire devrait être proportionnel à leur nombre. Or ils ne forment qu'environ 1 % de la population. Et encore sont-ils fort différents d'une peuplade à l'autre. Mais cette petite part du territoire canadien devrait être amputée du pourcentage d'Amérindiens menant la même vie que nous. Ainsi, Kahnawake ou L'Ancienne-Lorette sont des banlieues comme Brossard ou Charlesbourg. Ces gens vivent la même vie que nous, regardent les mêmes chaînes de télévision, mangent comme nous et conduisent les mêmes sortes d'automobiles. Pour ce qui est du petit groupe d'Amérindiens qui vivent encore quelque peu comme leurs ancêtres (on pense par exemple aux Cris de la Baie-James), ceux-ci pourraient prendre possession de leur patrie et assumer leur vie. On pourrait concéder quelques gentillesse économiques pour un certain nombre d'années afin de faciliter la transition.

Il est intéressant de situer notre relation avec les Amérindiens dans l'optique de la dialectique conquérant-conquis. Ou sommes-nous positionnés dans l'échelle de la responsabilité des conquérants? Au total, on trouve trois positions.

Ou bien les Amérindiens sont des Canadiens ou bien ils ne le sont pas

Les conquérants ont réprimé de multiples façons les peuples conquis — esclavage, exactions de toutes sortes, réduction à l'état de citoyens de seconde zone, etc. C'est là la position d'emblée la plus représentée. Mais certains conquérants, fort rares, ont cru dans la dignité des conquis. Les Danois en constituent le meilleur exemple. Après avoir conquis le Groenland, ils s'expliquèrent avec les esquimaux dont ils avaient conquis le territoire: «Vous serez traités sur un pied d'égalité avec les Danois qui viennent s'établir ici. Vous aurez les mêmes privilèges, les mêmes avantages, mais aussi les mêmes responsabilités et devoirs qui leur sont impartis.» Voilà, pour représenter la deuxième position, un langage qui s'appuie sur la foi dans l'ultime décente de toute personne et de tout peuple.

Sentiment tordu

Nous arrivons à la troisième position, celle du Canada. Notre sentiment à l'égard des Amérindiens est tordu, morbide; il s'y mêle mépris, culpabilité et fascination. Celle-ci est marquée par un mauvais goût certain et par la lâcheté des politiciens. Les peuples incertains sont inquiets de leur réputation internationale, ils écoutent servilement ce que disent tout un chacun et leur père. Il faut donc éviter d'aller à la source du problème autochtone, ce serait trop désagréable. Contentons-nous de déclarations solennelles et générales sur le droit inaliénable des Amérindiens à toutes sortes de faveurs.

Il faut ajouter à cela qu'on prend spontanément pour le petit; symétriquement, on a honte d'être du côté du puissant. En Afrique du Sud, c'étaient les «gros méchants», les bien nantis, qui jouissaient de l'apartheid contre tous les Mandela de leur pays. Et c'est nous, les voleurs de pays, qui les avons spoliés, qui aurions le culot de critiquer? Fermons les yeux,

tolérons tous leurs commerces illégaux entre le Canada et les États-Unis. Le viol constant de la loi par les Amérindiens reste impuni.

Le philosophe Alain, dans *Propos sur le bonheur*, écrit courageusement une nécessité du pouvoir: «Il n'y a de pouvoir ultimement que militaire.» Si, devant la menace armée des Amérindiens, on s'écrase dans des pensées creuses sur la paix en démocratie, on refuse ici aussi une souffrance utile. Un politicien qui n'est pas prêt à ce que son gouvernement utilise les armes dans de telles circonstances — pour faire respecter une loi qu'on viole consciemment, froidement, la carabine à ses côtés — ne mérite pas de gouverner. Ceux qui ont peur de la mort ont aussi peur de la vie.

De plus, les Amérindiens servent merveilleusement les visées du Canada contre l'indépendance du Québec. A plusieurs reprises on a vu les autochtones laisser entendre qu'ils n'accepteraient jamais l'indépendance du Québec. Ils quitteraient, avec leur territoire, rien de moins, pour se joindre au Canada. Dans la même problématique, faut-il voir vraiment comme un geste maladroit celui du ministre fédéral des Pêcheries qui a octroyé des droits de pêche pratiquement illimités aux Micmacs de la Gaspésie?...

Mais justement, les considérations présentées ici ne constituent-elles pas en même temps un réquisitoire contre l'indépendance du Québec? S'il faut abolir les privilèges autochtones, n'affirme-t-on pas du même coup que les Québécois de souche doivent rentrer dans le rang et se conduire en Canadiens comme tout le monde? En aucune façon! La différence est de taille. Mais le mouvement indépendantiste n'a réclamé de privilèges ethniques. Ses aspirations sont socioculturelles.

Tout le bien, ou le mal, qu'on a fait aux autres ou à soi-même doit inéluctablement porter fruits, positivement ou négativement, selon la nature de l'acte. L'enlèvement morbide que constitue l'apartheid amérindien a beau se parer de l'aurole de la générosité et du respect, il finira par éclater comme un sac à ordures qui finit par se déchirer.

Bref, l'apartheid amérindien est incompatible avec l'esprit des lois et avec la justice qui doit en découler.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Mungler (responsable du site Internet), Josée Boileau, Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relateurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (publicité); Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny, Éric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gravel, Claude Turcotte; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondants parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufour (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy (communis), La documentation : Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michèle Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Fillon, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Hélène Gervais, Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique, L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président associé et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

INUSITÉ

SUITE DE LA PAGE 1

Il est encore plus rare que le parti lui-même chasse son chef. On voit davantage la chose dans les autres pays de tradition britannique, l'exemple le plus célèbre étant celui de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne en 1990. Mais ça s'est vu aussi en Australie, au niveau fédéral en 1971 puis en 1991 (air connu: le trésorier, depuis des années, voulait le poste de premier ministre!) et à quelques reprises dans les États australiens. En Nouvelle-Zélande, ce fut le cas en 1990 et surtout en 1997, alors que le premier ministre Jim Bolger était remplacé au moment où il était en voyage à l'étranger!

Au Canada, le coup a réussi deux fois: en Alberta en 1926 et au Québec en 1905. Dans ce dernier cas, le libéral Simon-Napoléon Parent, élu premier ministre en 1900 tout en restant maire de Québec (on lui doit le pont), ne se montra pas à la hauteur de ce qu'on attendait de lui. Cinq ans plus tard, il dut céder sa place à Lomer Gouin.

Mais tous ces premiers ministres ont été victimes de leurs députés qui, dans les autres pays, font et défont encore leurs chefs. Une situation qui n'existe plus depuis les années 1920 au Canada (entre 1930 et 1950 au Québec), où ce sont les militants qui décident.

«La situation est donc plus grave pour M. Chrétien parce que si l'insatisfaction se limitait au caucus, comme on l'a vu à l'étranger, ce ne serait pas suffisant pour l'éjecter. Ce sont les militants aussi qui sont insatisfaits», constate M. Mascotte.

Mais ce qui est encore plus inhabituel, c'est l'annonce publique et le délai de 18 mois, ajoute le professeur.

A remonter loin dans le temps, on trouve bien un accord secret qui, en 1896, prévoyait le départ trois mois plus tard du premier ministre canadien Mackenzie Bowell en échange de l'appui de son cabinet à une loi qu'il moussait. Celle-ci, qui portait sur les droits scolaires des minorités franco-manitobaines, divisait profondément les ministres. Le sacrifice de M. Powell sera finalement vain puisque la loi sera bloquée au Parlement.

Cette fois, le contexte politique est tout autre, souligne le spécialiste. «Le gouvernement de M. Chrétien est fort, il a remporté trois mandats majoritaires — une première depuis Mackenzie King —, et il a eu des succès par rapport à ses objectifs. Quand il a pris le pouvoir en 1993, il faut se rappeler que le pays était menacé de disparition et avait d'importants déficits budgétaires.»

Et en se laissant 18 mois à gouverner, Jean Chrétien couronne le caractère inusité de la situation. Même les Américains, en 1933, ont amendé leur Constitution pour raccourcir le délai entre l'élection de leur président en novembre et son arrivée au pouvoir, rappelle le professeur. «Jusqu'à là, la passation des pouvoirs se faisait aux premiers jours de mars. Nouvellement élu, Franklin Roosevelt l'a ramenée à la mi-janvier parce que le président sortant n'avait plus d'autorité depuis des mois alors qu'on était en pleine crise économique.»

Au Canada, la passation de pouvoirs la plus longue a duré... trois mois. Louis Saint-Laurent avait été élu chef du parti libéral le 7 août 1948 pour remplacer un vieillissant Mackenzie King qui ne demandait qu'à s'en aller. Saint-Laurent lui demanda néanmoins de rester en poste jusqu'au 15 novembre suivant... à cause du Québec de Maurice Duplessis. C'est qu'à l'agenda fédéral, une conférence impériale était prévue à Londres à l'automne et Saint-Laurent ne voulait pas que ce soit là sa première sortie de premier ministre. Non, le Québec ne l'accuserait pas d'être un laquais colonial!, raconte le professeur.

Jean Chrétien, lui, n'a aucun de ces nobles arguments à invoquer.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié le lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SOULAGEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

en moi. J'ai longuement réfléchi au moyen d'y ramener l'unité. De mettre fin à la guerre intestine. De reprendre des amitiés interrompues. J'ai pensé au temps que cela nous prendrait pour accomplir le travail pour lequel nous avons été élus. [...] J'ai pris en compte ma responsabilité envers mon successeur d'assurer l'intégrité de la fonction que je tiens de tous les Canadiens», a-t-il répété à la presse.

En attendant 18 mois pour se retirer, il veut permettre au libéraux de connaître leurs adversaires, deux partis d'opposition devant se choisir un chef d'ici là, et au prochain chef d'avoir assez de flexibilité pour déterminer le moment des élections.

Pour sa part, il aura le sentiment du devoir accompli. «À l'âge de 70 ans, je regarderai le chemin parcouru avec beaucoup de satisfaction et je me reposeraï, confiant en l'avenir du Canada», a-t-il dit avec émotion et en jetant un regard à son épouse Aline, arrivée le matin même pour être à ses côtés.

L'annonce a eu l'effet d'une bombe auprès de ses députés et sénateurs qui, depuis le début du caucus, ne parlaient quasiment que de la crise au leadership et de la nécessité ou non pour le premier ministre de clarifier ses intentions. Le choc a tiré des larmes à la très grande majorité. Plusieurs ministres avaient les yeux rouges.

Mais le soulagement était aussi évident. Même parmi les proches du premier ministre qui, dans bien des cas, n'en pouvaient plus de cette atmosphère empoisonnée. «Ce fut un été difficile. Le climat était malsain. La pression était intense et le premier ministre ne pouvait plus faire un geste sans qu'il soit interprété comme une manœuvre liée au leadership. Il fallait que ça cesse», de confier l'un d'eux. Les députés, peu importe leur camp, se disaient presque tous soulagés d'éviter la confrontation de février, quoique personne ne pouvait dire hier si le vote, ou le congrès, serait annulé.

La décision de Jean Chrétien est conforme aux in-

stances qu'il avait données dans un discours fait la veille, mais que ses opposants avaient jugés trop flous. Il avait dit avoir besoin d'au moins deux budgets pour réaliser le plan d'action sur lequel il voulait se concentrer.

Un député de Québec confiait au *Devoir* hier qu'il s'inquiétait maintenant des 18 mois à venir. Selon lui, gouverner sera un défi pour Jean Chrétien car la campagne au leadership battra son plein. «Elle est déjà commencée si elle a un jour arrêté», de remarquer son collègue Marcel Proulx.

«Il ne faut pas se tromper. À partir du moment où on a annoncé son départ, le coup de fusil est donné. Je suis persuadé que, dans la salle, il y avait des gens qui, déjà, commençaient à préparer leur prochaine campagne», de souligner la députée Hélène Scherrer, l'une des premières à avoir demandé à Jean Chrétien de préciser ses intentions.

Au yeux de tout le monde, il devenait urgent toutefois de mettre fin aux hostilités qui se poursuivaient encore hier matin. Des partisans de l'ancien ministre des Finances demandaient toujours au premier ministre de préciser ses intentions, ce à quoi on se faisait un devoir de répliquer du côté des partisans du premier ministre. Même M. Martin s'en est mêlé, affichant son désaccord avec la portion du discours fait la veille par Jean Chrétien qui niait l'existence d'un déficit démocratique au sein des institutions parlementaires.

La décision du premier ministre a donc été vue, dans ce contexte de dissensions, comme un geste courageux, répétaient ministres et députés. «Il n'aurait pas ce qu'il voyait. Pour lui, ce n'était pas le Parti libéral. Sa décision était prise, alors il l'a annoncée en fonction de protéger le parti, ses traditions, ses coutumes [...] Il a pris une décision probablement difficile mais il l'a prise vraiment en fonction des intérêts du parti et de la population», a indiqué le ministre de la Justice, Martin Cauchon.

Protagoniste central de cette crise, Paul Martin marchait sur des œufs hier, se limitant à faire une déclaration et refusant de répondre aux questions. «C'est un grand premier ministre, a-t-il commencé par dire avant de lui rendre hommage. Avec lui comme premier ministre, nous avons su renouveler nos bases économiques et

sociales. Sur le plan international, son récent travail en Afrique a amené un nouvel espoir. Je peux vous assurer que personne dans notre gouvernement n'aurait pu jouer d'un tel succès sans son appui et son leadership. Jean Chrétien est un homme qui a su démontrer beaucoup de courage toute sa vie et pour lequel j'aurai toujours un grand respect.» L'équipe Martin a été prise de court hier et n'avait de toute évidence aucun plan pour gérer cette nouvelle.

Tous les aspirants potentiels à sa succession, les Allan Rock, Sheila Copps et John Manley, ont refusé de discuter de leurs plans d'avenir pour louer leur chef. M. Manley a trouvé «malheureux qu'il y ait eu autant de pression sur le premier ministre pour révéler, plus tôt qu'il ne le souhaitait, ses intentions». Selon Allan Rock, «le premier ministre a donné à tous l'occasion de mettre leurs querelles de côté pour se concentrer sur leur programme». Sauf Sheila Copps, qui l'a fait à mots couverts, personne n'était prêt à blâmer ceux qui ont sans cesse demandé son départ pour ce développement inattendu. «Il a vécu une période très difficile cet été [...] La décision qu'il a prise fait en sorte que la bagarre doit cesser et le travail sur notre programme doit reprendre», a-t-elle ajouté.

M. Chrétien a fait son annonce au tout début de la première session du caucus national. Jusque-là, rien n'annonçait pareille secousse. En fait, on n'en avait que pour ce premier face-à-face entre Paul Martin et Jean Chrétien depuis le début de l'été. Le climat a soudainement changé après le dîner quand la rumeur a couru que Jean Chrétien ferait une déclaration importante, puis a filtré qu'il annoncerait sa retraite.

L'incrédulité était complète, ce qui était inévitable puisque la décision de l'annoncer maintenant n'a été définitivement prise que la veille, lors d'un tête-à-tête qu'il a eu avec un vieil ami à Toronto, de raconter un de ses proches. Ses lieutenants et un petit groupe de conseillers ont ensuite été mis au parfum, mais rien de plus.

M. Chrétien, de dire ce même proche, avait décidé qu'il annoncerait son départ cet automne, mais il a finalement conclu que la réunion du caucus, «vu les circonstances», devenait le moment le plus propice.

MARTIN

SUITE DE LA PAGE 1

adversaire lors de la course au leadership de 1990.

L'ancien ministre des Finances a toujours voulu réaliser le rêve inachevé de son père, celui de devenir premier ministre. Ironie de l'histoire, Paul Martin père, qui était donné favori en 1968, n'avait finalement pas réussi à succéder à Lester B. Pearson face à une nouvelle étoile beaucoup plus jeune, Pierre Elliott Trudeau.

Paul Martin fils se trouve à son tour dans une position délicate, mais pour d'autres raisons. D'abord, il peut se voir attribuer le mauvais rôle. Certains des plus ardents partisans du premier ministre estiment qu'à cause des manœuvres et de la campagne du camp Martin, Jean Chrétien a été forcé de dévoiler ses intentions plus rapidement qu'il ne l'aurait souhaité. Le ressentiment et l'amertume sont décelables chez certains et laissent présager un long processus de réconciliation. Le camp Martin a aussi ses blessures après un été marqué par certaines fuites destinées à discréditer l'ancien ministre. La méfiance à l'endroit de certains membres du personnel du premier mi-

nistre s'est installée et, encore hier, certains adjoints de M. Martin croyaient possible la poursuite de la campagne de dénigrement. Mais ils prévenaient que le public y réagirait négativement.

La bataille menée depuis deux mois pourrait avoir d'autres retombées négatives pour l'aspirant chef. Depuis quelques semaines, nombreux sont ceux, tant chez les ministres que chez les députés, qui ont aussi fait état des dangers de contester un chef et premier ministre qu'on rêve de remplacer. Si l'objectif est atteint, plus rien n'interdit de servir la même médecine au nouveau leader. Et il y a l'avenir. La campagne pourrait durer 18 mois, le temps pour Paul Martin de passer le cap des 65 ans et pour ses adversaires de montrer des organisations plus solides.

Ce que gagne Paul Martin, cependant, avec l'annonce de Jean Chrétien, c'est la liberté de faire campagne sans être accusé de trahison et surtout d'être dans une vraie dynamique de campagne au leadership. Mais cela l'expose davantage et peut-être même plus rapidement qu'il ne l'envisageait.

L'exercice n'est pas évident. Il devra se mouiller sans avoir l'air de vouloir miner le nouveau plan d'action que Jean Chrétien veut mettre en place durant les 18 derniers mois de son règne. Un proche de Paul Martin avouait hier que ce serait «compli-

qué» d'atteindre un juste équilibre. Et la réplique viendra de partout. Du gouvernement et des autres candidats.

M. Martin en a eu un avant-goût hier matin. Il était à l'offensive, répliquant au discours fait la veille par le premier ministre et dans lequel il avait indirectement attaqué son ancien ministre des Finances. M. Chrétien avait affirmé que l'absence de discipline de parti était source de déficit démocratique aux États-Unis et non le contraire.

Or, depuis qu'il est en campagne, Paul Martin ne cesse, sous ce thème du «déficit démocratique», de vanter l'importance du rôle des députés et de promouvoir une réforme qui les mettrait en valeur. Il ne pouvait donc se taire hier. Mais la force de son commentaire a surpris, lui qui fait tout pour éviter de se commettre depuis deux mois. «Le rôle d'un député n'est pas seulement de suivre les lignes directrices du bureau du premier ministre», a-t-il dit. Son commentaire a aussitôt provoqué une réplique, quelques ministres et députés mettant en doute son diagnostic. Il doit maintenant s'attendre à voir chacun de ses commentaires scrutés à la loupe. La campagne estivale qu'il vient de faire en esquivant questions et engagements vient de prendre fin. Le plus dur commence.

SOMMET

SUITE DE LA PAGE 1

manifestation monstre pour le 31 août qui ciblerait le centre de congrès Sandton, où se tient le Sommet mondial sur le développement durable. Le groupe entend aussi contrecarrer l'arrivée de la centaine de chefs d'État attendus à partir du 2 septembre, ce qui explique l'apparition de clôtures de métal autour du centre de conférence et des luxueux hôtels et institutions qui l'entourent. Il y a dix ans, à Rio, lors du premier Sommet de la Terre, le mouvement antimondialisation comme tel n'existait pas encore, même si la critique de l'économie mondiale avait pris beaucoup de place au sommet dit «parallèle».

Le noyau d'organismes antimondialisation présents à Johannesburg promet de «vider» plusieurs des bidonvilles qu'on retrouve à l'intérieur de Johannesburg et en périphérie, dont l'existence constituerait un prolongement économique de l'apartheid.

Le Sommet de Johannesburg propose de mobiliser les pays occidentaux pour réduire substantiellement et grâce à leurs fonds les problèmes d'accès à l'eau, à l'énergie et aux services de santé dans une philosophie qui mettrait l'accent sur des partenariats avec le secteur privé. Cette stratégie permettrait la mise en place de services publics que les gouvernements africains et d'autres pays en voie de développement disent ne pas pouvoir financer ou ne pas arriver à gérer ou à développer convenablement en raison du patronage qui y sévit souvent.

FFM

SUITE DE LA PAGE 1

On attend également *Le Radeau de pierre* du Néerlandais George Sluizer, cinéaste de *L'homme qui voulait savoir* et de son remake américain *The Vanishing*. Mais la plupart des 26 films en compétition sont réalisés par des cinéastes dont les noms ne nous disent pas grand-chose. Allons-y pour l'effet de surprise!

Côté grande visite, qui attendez? Sophie Marceau ne viendra pas à Montréal, pour cause de maternité active. Charlotte Rampling, dont on avait annoncé la présence pour *Embrassez qui vous voudrez* de Michel Blanc, s'est décommandée aussi (mais pas Michel Blanc). Vincent Perez sera toutefois de la fête montrealaise. Attendues de pied ferme: les grosses pointures Robert De Niro et Gérard Depardieu.

Jean-Luc Godard, qui lorsqu'il est en verve se révèle un tribun hors pair, présentera deux confé-

rences en fin de semaine: l'une sur l'évolution du cinéma depuis la Nouvelle Vague, l'autre sur le cinéma de demain. Des réalisateurs, des interprètes viendront bien sûr à Montréal, mais cette année ne semble pas très glamour. Moins que la précédente en fait. La belle Emmanuelle Béart présidait alors le jury, ce qui apportait du piquant au rendez-vous. Le cinéaste iranien Majid Majidi, qui lui succède en 2002, paraît moins... photogénique. Disons que sa vue n'excite guère l'imagination des foules...

Il y a bien quelques coups de chapeau, à l'acteur-cinéaste Jean-Marc Barr ou au réalisateur-producteur Luc Besson, mais l'an dernier la série d'hommages (à Sophia Loren, à Francisco Rabal, à Jackie Chan, à Fernando Solanas) se révélait plus solide.

Au-delà des visiteurs attendus, un festival est avant tout une tribune de films et la plupart d'entre eux sont diffusés hors concours. La grande innovation 2002 réside dans l'introduction d'un volet africain. Rarément les œuvres du continent noir trouvent-elles leur présentoir dans les festivals (en dehors de Vues d'Afrique, bien entendu).

Certains films invitent le cinéophile au détour, comme *Bord de mer* de la Française Julie Lopes-Curval, qui remportait la caméra d'or au dernier Festival de Cannes, *Invincible* de Werner Herzog, *Balzac et la petite tailleuse chinoise* de Dai Sinié, *Supplément de Krzysztof Zanussi*. N'oubliez pas toutefois que la plupart de ces œuvres-vedettes ont trouvé distributeurs et seront diffusées plus tard au cours de l'année sur nos écrans. Mieux vaut parfois explorer au hasard, découvrir un film islandais ou danois (les cinéastes scandinaves sont rarement décevants). Par ailleurs, tout un nouveau cinéma portugais (mal diffusé le reste de l'année) devient soudain accessible. Au rayon des curiosités, des pays rarement producteurs s'affichent soudain: le Bangladesh avec *Lalsalu* de Tanvir Mokammel, la Moldavie avec *Le Lit de Procuste* de Viorica Mesiina, la Slovaquie avec *Selestenje* de Janez Lapajne. Il faut glaner un peu au hasard, quitta à se tromper et à ronchonner. Les critiques essaieront quand même en cours de route d'éclairer votre lanterne. Sur ce, bon festival!

Restaurant Gutenberg - cuisine française qui fait bonne impression

CE MIDI: Entrée + salade au saumon mariné + dessert • 15 \$

Repas d'affaire à organiser? Demandez notre salon privé.

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.aira.com